



Depuis Tamanrasset

Gaïd Salah appelle à une «surveillance rigoureuse» des frontières

Le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a appelé hier, au troisième jour de sa visite à la 6^{ème} Région militaire à Tamanrasset, à poursuivre les efforts pour une «surveillance rigoureuse» des frontières nationales et à resserrer davantage l'étau sur les groupes de contrebande dans toutes ses formes, indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

Page 2

Min Foudhalaa Mintakate El Djelfa

Hommage à d'éminents hommes ayant marqué leur temps

Page 15



Par Nabil Benali

Privatisation égale trahison. C'est par ce slogan ultra-violent qu'on peut facilement résumer cette campagne qui gagne en violence contre la cession des entreprises publiques et qui tourne désormais à une véritable chasse aux sorcières.

A un point tel que l'on se demande où tout cela va bien mener ! Ainsi, lorsque Louisa Hanoune s'en prend à l'ancien ministre, Hamid Temmar, à qui elle demande de «se taire à jamais», son attaque est

Education nationale

La procédure de licenciement des enseignants grévistes lancée

La ministre de l'Education nationale annonce le début de licenciement des enseignants grévistes ayant refusé de regagner leurs postes de travail après la décision de justice qualifiant leur grève d'illégale. La ministre accuse le Cnapeste d'induire en erreur l'opinion publique en usant de cette action pour servir d'autres intérêts que ceux des élèves. Page 3



Intempéries

Plusieurs routes coupées à la circulation

Page 2



La wilaya de Tlemcen détient le record

Plus de neuf tonnes de drogue saisies par les Douanes en 2017

Le trafic de drogue est l'un des phénomènes les plus récurrents auxquels font face les différents corps de sécurité, notamment dans les zones frontalières ouest, où d'énormes quantités sont acheminées par les narcotrafiquants venant du Maroc.

Page 3

La bataille idéologique et médiatique s'intensifie

Privatisation = trahison ?

tout sauf du débat politique. C'est le spectacle affligeant du niveau lamentable de notre classe politique et, dans le cas de la SG du Parti des travailleurs, le retour en force des vieilles traditions staliniennes qui n'ont que trop marqué une tendance dominante de la gauche algérienne. Privilégiant l'insulte et l'attaque personnelle à l'argumentation, M^{me} Hanoune nous dit, en l'espèce, qu'elle est contre la privatisation parce que cette politique a fait exploser la corruption en Algérie. Ce qui est une accusation extrêmement grave, car elle signifie que les dirigeants qui ont élaboré et signé des lois pour lancer la privatisation dès le début des années 2000 (et même du temps de Liamine Zeroual) ont, non seulement écouté à relancer l'économie, mais ont surtout dopé le pillage et la rapine. Elle laisse entendre également que

ceux qui ont vendu des unités publiques seraient des corrompus et que ceux qui les ont achetées seraient, par voie de conséquence, des corrupteurs. Si on la prend au mot, c'est bien ce qu'elle semble dire. On ne comprend pas pourquoi nul ne lui demande des preuves, à commencer par le parquet qui devrait s'autosaisir et exiger à Mme Hanoune de faire son devoir et de révéler à la justice tout ce qu'elle sait (depuis quand ?) à propos des malversations qui ont entouré la corruption. Elle pourrait tout aussi bien le faire à l'adresse de l'opinion nationale, vu que l'on parle de la ressource publique.

Cela étant pour la forme, qu'en est-il sur le fond ? La privatisation est-elle vraiment le complot qui guette un secteur public prospère et rayonnant de santé et de sacralité ? Page 4



Intempéries

Plusieurs routes coupées à la circulation

D'importantes intempéries affectent plusieurs régions du pays ces derniers jours. Les chutes de neige conséquentes enregistrées, ont été à l'origine du blocage de plusieurs routes, carrément coupées à la circulation, notamment à Tizi Ouzou et Bouira.



Par S. A. Mohamed

C'est ce qu'a indiqué hier, la Protection civile, assurant toutefois qu'aucune perte humaine, ni dégâts matériels n'ont été enregistrés. «Nous avons enregistré, à l'heure actuelle, suite aux dernières intempéries, des routes coupées à la circulation uniquement dans certaines communes des wilayas de Tizi Ouzou et de Bouira», a déclaré à l'APS, le chargé de la communication au niveau de la Protection civile, le lieutenant Zoheir Ben Amzal. Tout en précisant que trois communes de Tizi Ouzou et deux autres communes de Bouira ont été touchées par les incidences de ces changements climatiques, M. Ben Amzal a tenu à assurer qu'«aucune perte humaine, ni dégâts matériels n'ont été

signalés». Selon M. Ben Amzal, pour la wilaya de Tizi Ouzou, il s'agit des communes de Beni Yenni et Iboudrarène, reliant toutes les deux la wilaya de Bouira, qui sont bloquées à la circulation, suite au cumul de neige au col de Tizi N'kouilel, respectivement au niveau de la RN30 et RN33. La commune de Aïn El Hammam est également coupée, ajoute le même responsable, au niveau du col Tirourda, à la RN15 reliant cette commune à la wilaya de Bouira, alors que la commune de Iferhounène est coupée à la circulation au col de Tizi Chelata au niveau du CW 253 reliant la commune Illiten à la wilaya de Béjaïa. Concernant la wilaya de Bouira, le Lieutenant Ben Amzal a indiqué que la commune d'El Asnam est, elle aussi, coupée à la circulation, suite au cumul de neige, au niveau de la RN33 au lieudit Assoule-

Tikjda. De même pour la commune d'Aghbalou qui est coupée à la circulation, a-t-il dit, au col Tirourda au niveau de la RN15. Même dans les régions du Sud, la poudreuse a fait son apparition. Un manteau blanc éphémère a recouvert les dunes de sable de la Zone d'expansion touristique de Sidi Boudjemaâ, dans la commune de Aïn Sefra, au sud de la wilaya de Naâma. La neige a également recouvert d'une fine couche les monts de Aïssa, Makhthar et Merghad avant de fondre hier matin. De fortes chutes de neige ont été enregistrées lundi soir sur les hauteurs des communes de Mekmen Benamar, Aïn Benkheilil et Sfisifa, alors que le sud de la wilaya n'a été touché que par de faibles chutes de neige, selon les données des services météorologiques. L'Office national de météorologie (ONM) avait annoncé,

dans un bulletin météorologique spécial (BMS), que des chutes de neige affecteront les reliefs de l'ouest du pays dépassant les 900 mètres d'altitude pour atteindre progressivement les wilayas du centre et de l'est du pays à partir de lundi soir. La neige continuera d'affecter les wilayas de Saïda, Tiaret, Naâma, El Bayadh, le sud de Tlemcen, et Sidi Bel Abbès, ainsi que le nord de Laghouat. L'épaisseur de la neige devrait atteindre ou dépasser localement 10 cm durant la validité du BMS qui s'étale jusqu'à hier à 03h, avait détaillé le BMS. La neige devrait, par la suite, toucher progressivement certaines wilayas du centre et de l'est du pays, à savoir Djelfa, M'sila, Tissemsilt, Aïn Defla, Médéa, Bouira, Tizi Ouzou, Béjaïa, Jijel, Bordj Bou Arréridj et Sétif, avait précisé la même source.

S. A. M.

Depuis Tamanrasset Gaïd Salah appelle à une «surveillance rigoureuse» des frontières

Le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a appelé hier, au troisième jour de sa visite à la 6^{ème} Région militaire à Tamanrasset, à poursuivre les efforts pour une «surveillance rigoureuse» des frontières nationales et à resserrer davantage l'étau sur les groupes de contrebande dans toutes ses formes, indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

Dans son allocution d'orientation adressée à l'ensemble des cadres et des personnels des unités de l'ANP de In Guezzam, le général de corps d'Armée a appelé à «poursuivre leurs efforts rigoureux et minutieux pour surveiller nos frontières, à oeuvrer à leur sécurisation jour et nuit, à resserrer davantage l'étau sur les groupes de contrebande dans toutes ses formes et à contrecarrer leurs actes destructeurs dans cette Région», précise la même source.

Gaïd Salah, qui a inspecté, au 3^{ème} jour de sa visite à la 6^{ème} Région militaire, quelques unités mobilisées au niveau du Secteur opérationnel de In Guezzam, a consacré la matinée d'hier à la visite des unités déployées à Hassi Tiririne à l'instar de la Base aérienne de déploiement inaugurée par le général de corps d'Armée, le 6 mars 2017 et qui «contribue grandement aux déplacements des personnels et aux approvisionnements des unités». Il a également visité le 70^{ème} Bataillon d'Infanterie autonome où il a suivi un exposé global sur ses missions avant de se réunir avec les personnels de ces unités.

«A ce titre précis, j'attends de vous et de tous les personnels militaires toutes catégories et responsabilités confondues, de faire, avec l'aide d'Allah le Tout-Puissant, de la nouvelle année 2018, une autre étape de développement, de modernisation et une nouvelle opportunité pour fonder d'autres piliers avec lesquels nous érigeons ensemble la forteresse de notre Armée et en faire le rempart inviolable et le plus éminent de l'Algérie. Un objectif qui requiert nécessairement de poursuivre cette cadence professionnelle loyale et dévouée, que nous avons adoptée, ces dernières années, avec grand esprit patriotique et fidélité absolue», a-t-il ajouté. Il a mis l'accent sur «l'intérêt particulier qu'il confère à ces rencontres permanentes de contact direct avec les personnels de l'ANP là où il se trouvent et ce, en tant qu'action sur le terrain, d'une importance capitale, voire extrêmement nécessaire sur les plans professionnel et fonctionnel, car elles traduisent l'intérêt ultime et continu du Haut commandement de l'ANP à l'accompagnement de tous les efforts consentis et au suivi de l'état d'avancement de l'exécution de tous les programmes consécutifs, complémentaires, pluridisciplinaires et dont les objectifs et les dimensions sont multiples».

Bilal L.

Assemblée populaire nationale

Les dispositions du e-commerce présentées

Par Rachid Chihab

L'introduction du commerce électronique dans la sphère économique nationale se poursuit. C'est dans ce cadre que le projet de loi relatif au commerce électronique a été présenté, hier, par la ministre de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, Imane Houda Feraoun, en session plénière de l'APN.

Ce projet prévoit plusieurs dispositions permettant d'assurer la sécurité du e-commerce tout en définissant les obligations des fournisseurs et e-clients. Tout d'abord, le texte stipule que l'inscription au registre de commerce et la mise en ligne d'un site Web hébergé en Algérie sont deux

conditions sine qua non pour l'exercice du commerce électronique. Un fichier national des fournisseurs inscrits au registre de commerce est institué auprès du Centre nationale du registre de commerce (Cnrc), note le texte qui définit les informations qui doivent accompagner l'offre commerciale électronique (identification fiscale, adresse, numéro de téléphone, numéro du registre de commerce, la garantie commerciale...).

Concernant les transactions commerciales transfrontalières, le projet de loi indique que la vente par voie électronique d'un bien ou d'un service par un fournisseur résident dans un e-consommateur établi dans un pays étranger, est dispensée des formalités de contrôle du commerce extérieur et

des changes lorsque sa valeur n'excède pas l'équivalent en dinar de la limite fixée par la législation en vigueur.

Cependant, le produit de cette vente doit, après son paiement, être porté sur le compte de l'e-fournisseur domicilié en Algérie auprès d'une banque agréée par la Banque d'Algérie, ou auprès d'Algérie Poste.

Lorsque l'achat électronique se fait à partir de l'Algérie par un e-consommateur auprès d'un e-fournisseur établi dans un autre pays et destiné exclusivement à un usage personnel, il est aussi dispensé des formalités du commerce extérieur et des changes lorsque sa valeur n'excède pas l'équivalent en dinar de la limite fixée par la législation en vigueur.

Aussi, la couverture de paiement électronique pour cet achat est assurée à partir du compte devise «personne physique» du e-consommateur domicilié en Algérie.

Par ailleurs, il est stipulé que les transactions qui sont interdites sont celles portant sur les jeux de hasard, paris et loteries, les boissons alcoolisées et le tabac, les produits pharmaceutiques, les produits portant atteinte aux droits de propriété intellectuelle, industrielle ou commerciale, tout bien ou service prohibé par la législation en vigueur ainsi que tout bien ou service soumis à l'établissement d'un acte authentique.

De même, est interdite toute transaction par voie électronique

des matériels, équipements et produits sensibles définis par la réglementation en vigueur ainsi que tout autre produit ou service pouvant porter atteinte aux intérêts de la défense nationale, à l'ordre public et à la sécurité publique.

La connexion du site Web du e-fournisseur à une plate-forme de paiement électronique doit être sécurisée par un système de certification électronique.

Ce projet de loi indique que les personnes physiques et morales exerçant déjà le commerce électronique disposent d'un délai de six mois, à partir de la date de la publication de ce texte, pour se conformer aux nouvelles dispositions.

R. C.

Education nationale

La procédure de licenciement des enseignants grévistes lancée

La ministre de l'Education nationale annonce le début de licenciement des enseignants grévistes ayant refusé de regagner leurs postes de travail après la décision de justice qualifiant leur grève d'illégale. La ministre accuse le Cnapeste d'induire en erreur l'opinion publique en usant de cette action pour servir d'autres intérêts que ceux des élèves.



Par Karima Nacer

La réunion entre le Cnapeste, et la ministre de l'Education nationale s'est révélée infructueuse. Les choses se corsent même. Cinq autres syndicats, CLA, Satef, Snapest, Snte et l'Unpef, activant dans le secteur de l'Education ont décidé d'observer une grève nationale de deux jours les 20 et 21 février prochains. La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrat, a accusé les représentants du Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur ternaire de l'éducation de « menteurs » et « d'user de cette grève pour d'autres intérêts ». Invitée, hier, au forum de la Radio, la ministre considère que la grève entamée le 31 janvier dernier par celui-ci

est illégale, car son département est disponible pour le dialogue. Suite à cette impasse, Benghebrat passe à l'offensive. Hier, elle a annoncé le début de l'application des procédures administratives relatives au licenciement des enseignants grévistes ayant refusé de regagner leurs postes de travail après la décision de justice, qualifiant d'illégale leur grève. « Il n'est plus question de ponctions sur salaire, mais de mises en demeure avant le licenciement s'ils ne se conforment pas à la loi et refusent encore de rejoindre leurs postes de travail », menace-t-elle. Le nombre des enseignants grévistes n'a cessé de diminuer depuis le début du débrayage, le 30 janvier, déclare-t-elle à ce propos.

Le Conseil national autonome du personnel enseignant du

secteur ternaire de l'éducation (Cnapeste) s'appuie sur deux revendications, à savoir la concrétisation des procès-verbaux signés par les directeurs de l'Education de Blida et de Béjaïa sous une forte pression relative au droit de mobilité non fixée dans le temps, ajoute la ministre, affirmant que le seul procès-verbal reconnu est celui signé en 2015 et publié sur le site du ministère.

Pour ce qui est de la ponction sur salaire, en dépit de l'anarchie et de la perturbation engendrées, la ministre a rappelé qu'il est admis et reconnu que le salaire doit correspondre à un travail effectué, faisant état de raisons inavouées derrière les revendications soulevées par les enseignants grévistes. Mais en dépit de cette situation d'impasse entre les deux parties, la ministre de

l'Education affirme une nouvelle fois que « les portes du dialogue avec le Cnapeste restent ouvertes ». « Les portes du dialogue n'ont jamais été fermées, considérant que celui-ci doit être mené sereinement et sans chantage », suggère-t-elle. Le Cnapeste est le seul syndicat à n'avoir pas ratifié la charte de l'éthique signée en novembre 2015, signale la ministre de l'Education qui se veut rassurant quant à une année blanche. « Nous sommes en train de prendre des mesures pour assurer un enseignement normal aux élèves », a-t-elle souligné. Revenant sur la grève prévue dans son secteur les 14 et 20 février de l'année courante, la ministre répond que ce débrayage n'a aucun sens, du fait que son département a fait beaucoup de facilités pour les syndicats. **K. N.**

Grève des médecins résidents Bekkat sollicite « l'arbitrage » du Président Bouteflika

Le président de l'Ordre national des médecins, le Dr Mohamed Bekkat Berkani, a plaidé, hier à Alger, pour un dialogue « constant » et des concessions entre les deux parties du conflit pour arriver à une solution des problèmes soulevés par les médecins résidents, qui sont en grève depuis plus de deux mois.

Tout en qualifiant de « légitimes » les revendications des médecins résidents, M. Bekkat qui s'exprimait au forum d'El Moudjahid, a estimé que ces revendications « peuvent être toutes prises en charge par le dialogue, lequel doit être constant, définitif et avec des conclusions ».

« Lorsque deux positions ne sont pas conciliables, les concessions se font également dans le cadre du dialogue », a-t-il déclaré, faisant observer, qu'entre-temps, ce sont les patients qui sont « pénalisés ».

M. Bekkat qui a sollicité « l'arbitrage » du Président de la République au sujet de la grève des médecins résidents, a également revendiqué la tenue d'un Conseil interministériel restreint pour trouver une solution à ce conflit de travail qui « a trop duré ». Déplorant que la Commission intersectorielle mise en place récemment dans ce sens n'arrive pas à trouver « un consensus entre les grévistes et la tutelle », l'intervenant a souligné que l'arrêt de ce mouvement de grève passe par « une décision ferme du gouvernement ».

Il a également regretté que la « sortie de crise » proposée dans le cadre de la Commission nationale des droits de l'homme, dont il est membre, n'ait pas été prise en compte.

Abordant le service civil, un des points prioritaires soulevés par les grévistes, il a appelé à la mise à la disposition des praticiens de la santé de « conditions optimales » pour l'exercice de leur fonction.

Les médecins résidents qui avaient entamé le mouvement de grève illimitée depuis plus de deux mois exigent l'abrogation de l'obligation du service civil et son remplacement par un autre système de couverture sanitaire pour l'intérêt du patient et l'épanouissement socioprofessionnel du médecin spécialiste et le droit à la dispense du Service national comme tout citoyen algérien.

Les médecins résidents représentés par le Camra exigent également des autorités le droit à une formation de qualité, la révision du statut général du résident, le droit aux oeuvres sociales et la discussion sur les revendications des spécialistes en biologie clinique en ce qui concerne l'agrément d'installation à titre privé.

Reda A.

La wilaya de Tlemcen détient le record

Plus de neuf tonnes de drogue saisies par les Douanes en 2017

Par M. Ait Chabane

Le trafic de drogue est l'un des phénomènes les plus récurrents auxquels font face les différents corps de sécurité, notamment dans les zones frontalières ouest, où d'énormes quantités sont acheminées par les narcotrafiants venant du Maroc. Les chiffres communiqués par les autorités sont effarants. Ils renseignent sur l'étendue inquiétante de ce phénomène aux retombées incalculables sur la société, notamment la frange juvénile. En effet, les services des Douanes ont saisi des quantités de drogue estimées à 666,03 millions de dinars, composées essentiellement de kif traité, de cocaïne et de comprimés de psy-

chotropes, selon la direction générale des Douanes (DGD). A travers 171 opérations de saisies effectuées par les 12 directions douanières régionales du pays en 2017, les Douanes algériennes ont mis la main sur plus de 9,4 tonnes de kif traité, de 1,52 kg de cocaïne ainsi que d'autres formes de stupéfiants composés de 54 332 comprimés de psychotropes, de 54 boîtes de diverses marques, de 1 080 plaquettes, de 26 ampoules, de 12 flacons et de 925 gélules, a précisé la même source. La plus grande saisie de kif traité a été enregistrée par la direction douanière de Tlemcen (6,02 tonnes), alors que le plus grand volume de cocaïne saisi a été enregistré par la direction douanière d'Oran (1,4 kg), tandis

que la plus importante saisie de comprimés a été opérée par la direction de Béchar (34 977 comprimés), fait savoir la même source. Le montant des pénalités encourues dans le cadre de ces saisies s'est élevée à 6,66 milliards de DA, impliquant 241 contrevenants, alors que les moyens de transport utilisés pour l'acheminement de ces drogues étaient composés de 126 véhicules, neuf camions et trois motos. En plus du cannabis, la drogue la plus répandue en Algérie, en provenance du Maroc, le plus grand producteur de haschisch au monde, d'autres drogues dures ont fait leur entrée en Algérie depuis déjà quelques années. Pour preuve, Tlemcen, la wilaya frontalière la plus proche du

Maroc détient le triste recors en matière de saisies effectuées par les Douanes algériennes. Avec 6,02 tonnes de kif traité, 1 611 comprimés de psychotropes, 125 gr de cocaïne saisies en 2017 sur un total de 83 affaires, la valeur de la marchandise saisie s'élève à 363,4 millions de dinars, selon les chiffres des Douanes. Un trafic assez florissant en accointance avec les divers réseaux maffieux et en étroite corrélation avec d'autres phénomènes non moins dangereux à l'instar de la contrebande, le trafic d'armes et l'immigration clandestine. Cocaïne, héroïne, crack et autres psychotropes font des ravages parmi la société, en témoignent les saisies effectuées par la Gendarmerie nationale et les

Douanes algériennes de même que l'Armée et la police. Un phénomène qui, en plus de ses retombées néfastes sur l'économie nationale, accentue le fléau de la toxicomanie parmi la frange juvénile, les lycéens et les universitaires de surcroît. Les chiffres de la Forem sur la prévalence de ce mal dans la société algérienne donnent des frissons, en ce sens que l'Algérie, autrefois territoire de transit pour le trafic de drogue à destination de l'Europe, est devenue une société consommatrice de premier ordre. Néanmoins, la vigilance des différents corps de sécurité évitent le pire en se dressant en rempart contre les narcotrafiants qui pillent sur nos frontières.

M.A.C.

La bataille idéologique et médiatique s'intensifie

Privatisation = trahison ?

Privatisation égale trahison. C'est par ce slogan ultra-violent qu'on peut facilement résumer cette campagne qui gagne en violence contre la cession des entreprises publiques et qui tourne désormais à une véritable chasse aux sorcières.



Par Nabil Benali

A un point tel que l'on se demande où tout cela va bien mener ! Ainsi, lorsque Louisa Hanoune s'en prend à l'ancien ministre, Hamid Temmar, à qui elle demande de «se taire à jamais», son attaque est tout sauf du débat politique. C'est le spectacle affligeant du niveau lamentable de notre classe politique et, dans le cas de la SG du Parti des travailleurs, le retour en force des vieilles traditions staliniennes qui n'ont que trop marqué une tendance dominante de la gauche algérienne. Privilégiant l'insulte et l'attaque personnelle à l'argumentation, Mme Hanoune nous dit, en l'espèce, qu'elle est contre la privatisation parce que cette politique a fait exploser la corruption en Algérie. Ce qui est une accusation extrêmement grave, car elle signifie que les dirigeants qui ont élaboré et signé des lois pour lancer la privatisation dès le début des années 2000 (et même du temps de Liamine Zeroual) ont, non seulement échoué à relancer l'économie, mais ont surtout dopé le pillage et la rapine. Elle laisse entendre également que ceux qui ont vendu des unités publiques seraient des corrompus et que

Doit-on toujours associer privatisation et corruption même lorsqu'on évoque la cession des entreprises publiques aux salariés (au nombre de 1 200 unités) dont une partie étaient des adhérents de l'Ugta ?

ceux qui les ont achetées seraient, par voie de conséquence, des corrupteurs. Si on la prend au mot, c'est bien ce qu'elle semble dire. On ne comprend pas pourquoi nul ne lui demande des preuves, à commencer par le parquet qui devrait s'autosaisir et exiger à Mme Hanoune de faire son devoir et de révéler à la justice tout ce qu'elle sait (depuis quand ?) à propos des malversations qui ont entouré la corruption. Elle pourrait tout aussi bien le faire à l'adresse de l'opinion nationale, vu que l'on parle de la ressource publique.

Cela étant pour la forme, qu'en est-il sur le fond ? La privatisation est-elle vraiment le complot qui guette un secteur public prospère et rayonnant de santé et de sacralité ? Louisa Hanoune et tous ceux qui aujourd'hui crient au loup et dénoncent «comme un seul homme» le bradage du secteur public, ne semblent pas se rendre compte de leur contradictions. La plus évidente, c'est de faire accroire que la privatisation a commencé rien qu'en janvier 2018, tout au plus du temps où Abdesselam Bouchouareb était ministre de l'Industrie, il y a deux ou trois ans. Comme si auparavant tout allait pour le mieux et que, soit il n'y

avait rien qui ressemble de près ou de loin à la privatisation, soit celle-ci se déroulait dans la parfaite transparence. Or, il y a certaines vérités à rappeler et qui ne devraient pas rendre service au PT et à son allié objectif, l'Ugta dont il partage la base militante. Par exemple, doit-on toujours associer privatisation et corruption même lorsqu'on évoque la cession des entreprises publiques aux salariés (au nombre de 1 200 unités) dont une partie étaient des adhérents de l'Ugta ? Mme Hanoune se rend-elle compte qu'elle risque de sérieusement embarrasser ses alliés dans la Centrale syndicale ? D'autant que l'Ugta semble vivre une lune de miel inédite avec le patronat, dont le chef de file, Ali Haddad, est constamment visé par le PT qui, dans son entêtement à faire le parallèle avec la Russie, y voit le chef d'une oligarchie prête à dévorer les entreprises publiques. Ouvrons ici une parenthèse à ce propos pour citer Vladimir Poutine, spécialiste incontestable du sujet, quand il définit l'oligarchie comme étant une caste d'hommes d'affaires qui a son mot à dire sur la décision politique. Peut-on vraiment imaginer, en Algérie, nos autorités se référer à un ou aux patrons qui sont connus sur la place d'Alger avant de décider des affaires de politique intérieure et extérieure ? Autre fait qui fait que le terme oligarchie n'a rien à voir avec le cas algérien, l'oligarchie russe est née notamment de la privatisation des entreprises pétrolières et des grosses compagnies d'armement et d'aéronautique. Est-ce le cas des hommes d'affaires algériens actuels, petits ou grand, et qui ne possèdent rien

que ce que les banques publiques veulent bien leur faciliter d'obtenir et qui ne peuvent se passer de la commande publique pour exister ? On ne connaît pas les motivations de la SG du PT qui n'en finit pas de troubler négativement le débat politique sur des questions urgentes et qui, en l'occurrence, ne dit pas ce qu'il faut faire d'un secteur public générateur de déficit. Mais bon, Mme Hanoune a tout de même le mérite de la constance, alors que le vrai souci est que son parti qui pratique le soutien critique à Abdelaziz Bouteflika vient d'ouvrir une belle brèche dont profitent déjà les TSB (Tout sauf Bouteflika) pour faire «flèche de tout bois». En effet, et c'est une autre vérité à souligner, la privatisation telle que planifiée pour une liquidation totale du secteur public, stratégique ou non, n'a jamais vraiment fonctionné. Tous les opposants à cette politique se réjouissaient à longueur de colonnes de journaux d'en dénoncer l'échec cuisant (la réussite en fait, si l'on se place de leur point de vue). Faute d'acheteurs, faute de mise à niveau ou faute de volonté politique tout court, peu importe, la privatisation est un fiasco total disaient-ils. Ce qui n'est pas faux. Il faut juste qu'on

nous explique aujourd'hui comment cette privatisation qui n'a finalement pas eu lieu a tout de même pu faire exploser la corruption. Et puis, au fond, n'est-ce pas curieux que certains se réveillent aujourd'hui, après deux décennies à prôner la fin de l'économie de la rente afin d'en finir avec le régime, pour se déclarer les ardents défenseurs du secteur public ?

Encore que la véritable contradiction est ailleurs et elle est de taille. On sait que la privatisation est la conséquence logique de tout un processus politique et économique. La chose n'est pas difficile à résumer : lorsqu'en 1989, la nouvelle Constitution promulguée par Chadli Bendjedid mettait un point final au socialisme de Houari Boumediene, la liquidation du secteur public était déjà au programme. Avant, cela avait d'autres appellations : la restructuration du secteur public sous Ahmed Brahimi, puis l'autonomie des EPE sous Mouloud Hamrouche et, plus tard, la mise à niveau, jusqu'à ce que le Plan d'ajustement structurel «proposé» par le FMI vienne forcer le gouvernement algérien à se délester de son industrie publique et qu'on finisse par appeler un chat un chat : la privatisation était enfin officiellement assumée. Bien sûr, malgré tous les efforts, les assainissements à coup de milliards de dollars et les pressions (appelées pudiquement assistance) et FMI et de la Banque mondiale, le secteur public n'a pas pu être cédé. Il y a eu des fermetures et des dissolutions, avec toutes les compressions d'effectifs et autres plans sociaux, mais pas cette privatisation de masse portée par le discours officiel. Et cet échec qui dure est hautement trompeur sur un point capital :

Autre fait qui fait que le terme oligarchie n'a rien à voir avec le cas algérien, l'oligarchie russe est née notamment de la privatisation des entreprises pétrolières et des grosses compagnies d'armement et d'aéronautique.

il fait souvent oublier que l'Algérie a depuis longtemps pris le tournant libéral comme cadre politique et économique, clairement exprimé par cette unité de sens qui regroupe le multipartisme, le pluralisme médiatique et syndical et le marché comme modèle économique. Tout comme la survie de l'ancien parti unique est une contradiction qui a survécu à Octobre 1988, la persistance d'un secteur public dominant n'est pas conforme à l'air du temps. On ne peut demander l'ouverture pluraliste et en même temps refuser la libéralisation économique qui en est le but final ! Et même si on peut soutenir que cette contradiction n'en est pas une, le lynchage public actuel des partisans de la privatisation n'a aucune raison d'être. Pis encore, il est immoral ! Hier, une chasse injuste aux cadres a servi de superbe prétexte pour neutraliser les résistances et libéraliser le secteur public. Aujourd'hui, ceux qui se disent jaloux du bien collectif ne font pas mieux.

N. B.

Gestion du système fiscal

Consécration du numérique et des opérations électroniques

La Commission des affaires économiques, de l'industrie, du commerce et de planification de l'Assemblée populaire nationale (APN), a auditionné lundi le directeur général des Impôts, Mustapha Zikara, dans le cadre de l'examen des deux projets de loi relatifs aux conditions d'exercice des activités commerciales, à la protection du consommateur et à la répression des fraudes.



Le directeur des impôts a mis en avant, à cette occasion, l'attachement de sa direction à la consécration des opérations électroniques en vue de dématérialiser l'administration fiscale et de généraliser le numérique dans ce domaine.

«Concernant le projet de loi complétant la loi 04-08 relative aux conditions d'exercice des activités commerciales, l'administration des Impôts est concernée par les télé-procédures à travers l'introduction des opérations électroniques dans les procédures fiscales pour la dématérialisation et à la numérisation de l'administration», a expliqué M. Zikara, lors d'une séance, présidée par M. Fouad Benmerabet, président de la commission, en présence des cadres du ministère du

Commerce. Il a affirmé, à ce propos, qu'il sera procédé à l'application des dispositions contenues dans la Loi de finances 2018, relatives à la mise en oeuvre de l'obligation légale de la déclaration et du paiement par voie électronique pour les sociétés relevant de la direction des grandes entreprises (DGE).

Il s'agit, a-t-il précisé, de l'obligation du paiement et de déclaration électroniques par les contribuables relevant de la DGE.

«Il est porté à la connaissance de l'ensemble des sociétés rattachées à la DGE, qu'en exécution des dispositions de l'article 58 de la Loi de finances 2018, la souscription des obligations déclaratives et de paiement des G50 doit s'effectuer par voie électronique», avait indiqué, lundi, la direction générale

des Impôts (DGI), dans un communiqué rendu public sur son site électronique concernant la mise en oeuvre de l'obligation légale des télé-procédures pour la déclaration mensuelle (G50).

«L'application relative aux télé-procédures [www://https.jibayatic.dz](https://www.jibayatic.dz) contient l'application ayant trait à la déclaration de la taxe sur l'activité professionnelle (TAP) qui vous permet de produire l'état de la répartition mensuelle de cette taxe», a-t-elle rappelé.

Par ailleurs, M. Zakaria a précisé que dans le but de faciliter les procédures de création des entreprises prévues par le projet de loi relatif aux conditions d'exercice des activités commerciales, la DGI «attribue un numéro d'identification fiscale (NIF) via un portail électronique par le biais d'un notaire»,

ajoutant que la mise en place d'une entreprise s'effectue à travers l'introduction électronique des données y afférentes. La réponse est transmise au notaire au cours de 24 h.

Il a indiqué, en outre, que la direction des impôts oeuvrait actuellement, en coordination avec d'autres secteurs, à l'unification du NIF et du numéro de la carte d'identité nationale ainsi que du passeport pour les personnes morales dans toutes les opérations y compris les opérations fiscales.

Concernant les sociétés et les institutions, le même responsable a indiqué que les mécanismes d'immatriculation maintiendront le même NIF.

Pour leur part, les députés ont appelé à faciliter la délivrance des documents aux commerçants par voie électronique et à la participation de la DGI à la lutte contre les marchés informels.

En réponse à cette question, la représentante du ministère du Commerce a expliqué que de telles mesures nécessitent l'entrée en vigueur de la certification et de la signature électroniques.

A rappeler que la Commission des affaires économiques, de l'industrie, du commerce et de planification de l'APN avait examiné et débattu les deux projets de loi relatifs aux conditions d'exercice des activités commerciales, à la protection du consommateur et à la répression des fraudes à travers l'audition de différents acteurs.

Reda A.

Prix du pétrole

Le Brent à plus de 67 dollars à Londres

Les prix du pétrole reculaient encore mardi en cours d'échanges européens, pénalisés par la prudence des marchés avant les premières données sur les stocks américains.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en avril valait 67,26 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 36 cents par rapport à la clôture de lundi.

Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour le contrat de mars cédait 27 cents à 63,88 dollars.

«La vente a continué sur les marchés actions, et cela a entraîné le pétrole dans son sillage», a commenté Bjarne Schieldrop, analyste chez SEB.

Les investisseurs semblent délaisser les actifs les plus risqués, comme le pétrole. Par ailleurs, la vigueur du dollar, monnaie de référence des prix du brut, pèse sur le pouvoir d'achat des investisseurs utilisant d'autres devises.

«La question est désormais de savoir si la baisse va s'atténuer ou s'accroître», a commenté Michael van Dulken, analyste chez Accendo Markets.

En quête d'indices sur l'équilibre du marché mondial, les marchés se sont tournés hier vers les premières données hebdomadaires sur les stocks américains, qui seront publiées après la clôture européenne par la Fédération professionnelle de l'American petroleum institute (API). Ces chiffres précèdent les données plus précises de l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA), qui seront publiées aujourd'hui.

L'agence communiquera également son rapport sur les perspectives à court terme du marché de l'énergie mardi. «Si les dernières prévisions de l'EIA étaient correctes, la production américaine devrait avoir ralenti en décembre et en janvier», ont rappelé les analystes de Goldman Sachs.

Dopée par la hausse des prix ces derniers mois, la production américaine de pétrole de schiste fait grimper l'offre mondiale.

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole et 10 autres producteurs, dont la Russie, limitent leurs extractions depuis le début 2017 pour faire remonter les prix.

Salem S.

Selon son ambassadeur

L'Italie veut des relations énergétiques durables avec l'Algérie

L'Italie veut des relations énergétiques durables avec l'Algérie, notamment en matière d'approvisionnements en gaz, a affirmé, lundi à Alger, l'ambassadeur d'Italie en Algérie, Pasquale Ferrara.

«Comme il s'agit d'un investissement très important, les entreprises dans le secteur de l'énergie cherchent par définition une relation durable dans le temps. J'ai beaucoup de confiance que les négociations en cours (concernant les contrats de livraison du gaz arrivant à terme) vont produire un bon résultat», a déclaré M. Ferrara en marge d'une rencontre organisée par le Club d'affaires algéro-italien (Caai).

L'ambassadeur était interrogé par la presse sur les récentes déclarations du P-DG de Sonatrach, Abdelmoumen Ould Kaddour, considérant que l'Europe «n'était pas très clair» sur ses objectifs d'approvisionnement en gaz et continuait d'imposer des conditions «inacceptables» à la partie algérienne. «Je ne peux pas

parler au nom des Européens, mais nous concernant, les discussions se déroulent très bien. C'est une perspective de longue haleine. Après, on peut négocier des petits détails et des contraintes», a-t-il souligné. M. Ferrara a fait part également de l'intérêt du groupe énergétique italien ENI pour l'investissement dans le domaine pétrochimique et dans la prospection du pétrole et du gaz en offshore afin de «chercher de nouvelles possibilités énergétiques pour l'Algérie».

Pour lui, ces projets en cours de négociations, traduisent une «diversification des intérêts des entreprises énergétiques italiennes en Algérie».

Concernant une éventuelle installation du constructeur automobile Fiat Chrysler en Algérie, l'ambassadeur a indiqué qu'une délégation du groupe italien était en Algérie, il y a 10 jours, pour étudier ce dossier.

A ce titre, Fiat Chrysler examine particulièrement les règles fixées par le gouvernement à travers le nouveau cahier des charges, a-t-il

précisé.

Il a, par ailleurs, souligné l'intérêt porté par les entreprises italiennes à l'investissement en Algérie dans les domaines du ciment, de la production d'ascenseurs, des travaux publics et des énergies renouvelables. L'ambassadeur italien a réitéré l'appui de son pays aux efforts de l'Algérie dans la diversification de son économie, d'où l'importance de dynamiser le Club d'affaires algéro-italien (Caai).

Créé en juillet 2016 à Alger par le Forum des chefs d'entreprise (FCE) et l'ambassade d'Italie en Algérie, le club vise à mettre en place un cadre de coopération formel entre les entreprises des deux pays, permettant de favoriser davantage le développement de partenariats durables et plus diversifiés.

Il s'agit d'une structure associative qui favorise le contact direct entre les opérateurs économiques algériens et italiens afin d'encourager les échanges commerciaux et promouvoir les opportunités de

partenariat, notamment en accompagnant les entreprises italiennes désireuses de s'installer en Algérie.

Le Caai compte, dans ce cadre, organiser au mois de mars prochain, un séminaire consacré aux petites et moyennes entreprises (PME), selon la présidente du club, Graziella Ferrero.

«Nous allons organiser à la fin mars un séminaire pour faire connaître l'expérience des PME/PMI italiennes, qui représentent le noyau de notre économie et pour essayer de les mettre en contact avec des entreprises algériennes», a-t-elle précisé.

De son côté, le président du Forum des chefs d'entreprise (FCE), Ali Haddad, a relevé le niveau «très élevé» de l'Italie en matière d'industrie, appelant les entrepreneurs algériens à profiter de leur savoir-faire.

A ce titre, le Caai constitue un cadre adapté pour aider les entrepreneurs algériens à mieux mûrir leurs projets de partenariats avec les Italiens et promouvoir des

échanges plus équilibrés entre les deux parties, a-t-il noté.

Par ailleurs, M. Haddad a fait savoir que son groupe de travaux publics Ethrb envisage d'investir dans le domaine du ciment avec une capacité de production allant jusqu'à 5 millions de tonnes dans 18 mois et de 10 millions de tonnes en 36 mois.

Concernant son projet d'usine d'acier, dotée d'une capacité de production de 2,5 millions de tonnes, les travaux seront lancés dans une semaine, a-t-il précisé.

Pour rappel, l'Italie est le premier client de l'Algérie et son troisième fournisseur, avec un volume global d'échanges de près de 9,3 milliards de dollars en 2017.

Les exportations algériennes vers l'Italie ont atteint 5,548 milliards de dollars, en hausse de 6,4% par rapport à 2016, tandis que ses importations ont diminué de 19,4% pour s'établir à 3,754 milliards de dollars, selon les statistiques de la Douanes algériennes.

R. H.

Événements de Sakiet Sidi Youcef

Un souvenir douloureux ayant consolidé les liens entre l'Algérie et la Tunisie

Les événements de Sakiet Sidi Youcef du 8 Février 1958 avaient consolidé les liens entre Algériens et Tunisiens et mis en échec les tentatives coloniales de briser la solidarité entre les deux peuples et isoler les révolutionnaires de l'Armée de libération nationale (ALN), a affirmé le résistant tunisien, Lazhar Ez-zaïdi.



« Les images des victimes déchiquetées et les cris des blessés de ce massacre horrible ne s'effaceront jamais de ma mémoire », a déclaré l'homme de 79 ans qui, en tant qu'élément à l'époque de la Garde nationale tunisienne, avait participé à l'évacuation des blessés et des chouchada.

Ez-zaïdi se souvient, dans un témoignage livré par téléphone à l'APS, des mots du défunt président tunisien, Habib Bourguiba, qui comparait alors l'Afrique du Nord à

un oiseau dont les deux ailes sont le Maroc et la Tunisie alors que le cœur est l'Algérie, et tant que les deux ailes sont indemnes, cet oiseau volera certainement. Pour Ez-zaïdi, le message était on ne peut plus clair que « la Tunisie gardera ses bras ouverts aux moudjahidine algériens ».

Une mine de fer abandonnée était située à 2 km de la ville de Sakiet Sidi Youcef. Elle servait aux entraînements des moudjahidine algériens qui en partaient pour lancer leurs assauts contre les forces

du colonisateur français.

A 8h00 du matin du jour de l'attaque, « nous avons été surpris par le bruit assourdissant d'une série d'explosions et les colonnes de fumée qui montaient vers le ciel », raconte ce septuagénaire qui ajoute que leur unité, stationnée dans la ville du Kef, reçut alors l'ordre de se diriger immédiatement vers le lieu de l'explosion.

« Les gens terrorisés fuyaient dans tous les sens », ajoute Ez-zaïdi qui affirme se souvenir particulièrement d'une femme enceinte,

qui saignait et demandait secours. « En la portant vers le camion de la Garde nationale, je sentais ma main gauche toucher ses os et ses entrailles. Elle était éventrée », se rappelle ce témoin oculaire qui ajoute que la femme a rendu l'âme en cours de route vers l'hôpital de la ville du Kef, ainsi que trois autres des 14 blessés évacués.

Le nombre des blessés était « très grand, car ce fut un jour de marché hebdomadaire. Les cadavres étaient partout et leur

sang était mélangé aux légumes et fruits », a-t-il ajouté, en affirmant que la solidarité de la population de la région fut instantanée et d'une grande ampleur. « Les gens, ceux qui ont survécu au bombardement, accouraient de toutes parts pour soutenir et secourir les victimes, bien que beaucoup aient alors perdu, qu'une femme, qu'un époux, qu'un frère ou un enfant », se souvient le septuagénaire.

« Tous étaient fiers et considéraient comme un devoir de soutenir les moudjahidine algériens », atteste Ez-zaïdi.

L'hypocrisie des slogans français mise à nu

De son côté, le Dr Othmane Menadi, chef du département d'histoire de l'université de Souk Ahras, a estimé que des signes précurseurs montraient alors que la France préparait des représailles contre les près de 15 000 moudjahidine de l'Armée de libération nationale (ALN) qui se trouvaient en territoire tunisien qu'ils utilisaient comme base arrière d'entraînements et d'approvisionnement.

L'adoption le 1^{er} septembre 1957 d'une loi l'autorisant à poursuivre les moudjahidine en territoire tunisien était un de ces signes, de même que le survol, le 30 janvier 1958, d'avions français de la région de Sakiet Sidi Youcef dont l'un des appareils avaient essayé des tirs de l'ALN, ajoute cet universitaire.

C'est cet incident, ajoute Menadi, qui avait servi de « motif » au bombardement du paisible village de Sakiet Sidi Youcef un jour après la visite effectuée dans l'Est algérien par le général Lacoste. Huit bombardiers pilonnèrent ce village par un jour de grand marché hebdomadaire, un certain 8 Février 1958.

L'agression dont le 60^{ème} anniversaire sera célébré jeudi, avait fait 79 chouchada entre Algériens et Tunisiens, dont 11 femmes et 20 enfants en plus de 130 blessés.

Tous les équipements vitaux du village dont une école, un centre de soins, un centre de la Croix-Rouge internationale et du Croissant-Rouge tunisien furent détruits dans cette attaque barbare.

Le massacre perpétré par l'aviation française à Sakiet Sidi Youcef avait mis à nu l'hypocrisie de la France qui se voulait le porteur du drapeau des slogans de la liberté et de l'égalité, assure Menadi qui a souligné que la Tunisie avait alors chassé de son territoire cinq consuls français en signe de protestation et le président Bourguiba avait relevé le ton contre le gouvernement français.

La Tunisie avait également demandé une commission d'enquête internationale laquelle fut dépêchée par l'ONU et avait rendu un rapport, dénonçant la barbarie de l'attaque française. Une des répercussions fut aussi le recul du soutien des Etats-Unis à la France au sein de l'ONU, note encore le même universitaire qui ajoute que deux mois après, la France fut secourue par le coup d'Etat militaire de ses généraux en Algérie.

Y. K.

R. H.

Décès du moudjahid Amar Benaouda

L'hommage du Président Bouteflika au défunt

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a affirmé que le moudjahid défunt Benmostefa Benaouda, dit Amar, décédé lundi à l'âge de 93 ans, était « un compagnon d'arme et une figure nationale qui s'est illustrée par son abnégation et la défense des constantes de la nation à une période très difficile qui a vu le peuple s'unir pour le triomphe de sa cause nationale ».

« L'Algérie a perdu l'un de ses enfants qui se sont engagés devant Dieu et le peuple à consacrer leur vie au triomphe de la justice et à la libération de la nation, en investissant le champ d'honneur avec pour mot d'ordre, la victoire ou le martyre, sans se soucier guère des hordes de l'ennemi ni de son artillerie ravageuse qui a semé mort et destruction », a affirmé le Président Bouteflika, dans le message de condoléances adressé à la famille du défunt.

« Il s'agit de Amar Benaouda, militant du mouvement national, moudjahid de la

Révolution nationale, cadre bâtisseur d'un Etat national moderne, qui a adhéré dans les années 1940 au mouvement indépendantiste du Parti du peuple à partir duquel il s'est lancé dans différentes activités, notamment au sein du Conseil national de la Révolution et à travers sa participation à plusieurs réunions et congrès des dirigeants de la Révolution nationale dont la réunion du Groupe des 22, le Congrès de la Soummam et le Gouvernement provisoire de la République algérienne (Gpra) », a-t-il précisé dans son message.

Le défunt « jouissait d'une riche expérience acquise de sa longue lutte aux côtés des dirigeants de la Révolution nationale, à l'instar de Zighoud Youcef, Larbi Ben M'hidi, Mostéfa Ben Boulaïd et d'autres valeureux moudjahidine morts en martyrs. A présent, il retourne auprès de son créateur, l'âme sereine et apaisée pour les bonnes actions accomplies au service de la patrie et la société. Le souvenir de ces braves hommes demeurera à tout

jamais gravé dans la mémoire nationale », a-t-il soutenu.

« Je perds en lui un compagnon d'arme et une figure nationale qui s'est illustrée par son abnégation et la défense des constantes de la nation à une période très difficile qui a vu le peuple s'unir pour le triomphe de sa cause nationale, tout comme il se mobilise aujourd'hui autour des questions décisives de l'unité, la sécurité, la stabilité et l'édification de ses institutions en fidélité au serment fait aux chouchada », a ajouté le Président Bouteflika.

« C'est avec une grande affliction et un cœur entièrement résigné à la volonté divine que je prie Dieu Tout-Puissant de l'entourer de Sa Sainte Miséricorde, de l'accueillir en Son Vaste Paradis aux côtés de ses frères chouchada et d'accorder patience et réconfort à sa famille, proches et compagnons d'armes auxquels j'adresse mes sincères condoléances », a conclu le chef de l'Etat.

Pour promouvoir cette activité

Les antiquaires d'Alger en quête d'un espace liaison avec les artisans

Les collectionneurs d'objets d'art et d'antiquités dans la wilaya d'Alger aspirent à promouvoir leur activité à la faveur d'un village artistique ou d'un espace «liaison» pour être au contact des différents artisans.



Le nombre de magasins implantés à Alger est «insuffisant» pour contenir toute cette activité, estime Ghenai Mohammed Amine, antiquaire, pour qui la création d'un village artistique est à même d'offrir un espace aux artisans spécialisés en dinanderie, en menuiserie artistique, en argent et autres, car «les objets anciens nécessitent des opérations de restauration et de rénovation».

En dépit de son importance commerciale et culturelle, cette activité ne semble pas trouver gré aux yeux des collectivités locales et ne parvient pas encore à constituer une attraction touristique, déclare M. Ghenai, précisant que cette situation se traduit par la «dispersion» des artisans qui ne sont affiliés à aucune organisation reconnue.

Pour sortir de cet «anonymat», de nombreux antiquaires prônent l'organisation d'expositions au niveau des places publiques et

sites historiques, à l'instar du Bation 23 qui a abrité à la fin 2017 ce genre de manifestation.

Au sujet de ces antiquaires qui possèdent la carte d'artisan, le directeur général de la Chambre de l'artisanat d'Alger, Azzedine Kali, estime que le passage du statut de fabricant de produits d'artisanat à partir de différentes matières (bois, cuivre, fer et céramique..) à collectionneur d'objets d'art en tant que commerçant à part entière est une «contradiction».

Pour M. Kali, les antiquaires activant au niveau d'Alger peuvent constituer pour l'artisanat un «important débouché» à la condition que le ministère du Tourisme leur trouve «un cadre juridique», permettant leur organisation et leur contrôle par les inspecteurs de l'artisanat de la direction du tourisme de la wilaya d'Alger.

A ce propos, M. Kali tient à souligner la différence entre l'antiquaire, collectionneur d'objets d'art et

d'antiquité, et le brocanteur, qui achète pour la revente des meubles d'occasion, précisant que ce dernier ne figure pas sur la liste des métiers d'artisanat en Algérie.

De son côté, M. Ayachi Dehar, inspecteur à la direction du commerce d'Alger a fait savoir que ces services «contrôlent» les vendeurs d'objets d'art «en tant que commerçants titulaires de registre de commerce et non en tant qu'artisans», et s'assurent de «la conformité» de leurs activités aux conditions d'exercice des activités commerciales en cas de plaintes.

Le travail du collectionneur d'objets d'art est lié à d'autres activités artisanales «nécessaires», estime M. Hmitouche Slimane, artisan à Bab El Oued spécialisé dans la restauration des objets en cuivre.

Patiemment, M. Hmitouche redonne une seconde vie à des objets en cuivre et fabrique parfois des modèles rares ou perdus, à l'instar des poignées de portes, des

chandeliers, européens ou orientaux, et des grands plateaux ottomans. Cet autodidacte a pu se constituer un nombre important d'antiquités et devenir, à son tour, collectionneur d'objets anciens en cuivre.

Néanmoins, l'estimation de l'objet d'art reste tributaire de l'avis de personnes âgées en «l'absence de références» précises ou d'un réseau homologué pouvant être consultés pour «établir la valeur artistique et historique de l'objet», a-t-il admis.

La collection d'anciens objets d'art, mémoire du patrimoine humain

Qualifiant sa collection de «patrimoine humain», dont une lampe à huile datant de 1860, un rabot en bois du XVIII^e siècle et une peau de renard rare d'1m 20, remontant à 1925 d'après son vendeur en France, M. Ghenai souligne l'importance d'identifier les circonstances de fabrication de chaque pièce, son propriétaire et itinéraire, ajoutant qu'il est impossible d'avoir toutes ces informations suite à «l'absence d'un réseau national de collectionneurs». Par ailleurs, M. Abderrahmane Benredouane, l'un des collectionneurs les plus connus sur Alger, a expliqué la règle du «troc» en vigueur entre collectionneurs, ajoutant que le milieu reste marqué par «la discrétion et la réserve».

Pour lui, la collection d'objets d'art «n'est pas un métier, mais un choix artistique» et partant, l'objectif «n'est pas purement commercial». Concernant la possibilité d'exploiter cette activité à caractère artistique dans le domaine du tourisme culturel de la ville d'Alger, M. Benradouane soutient que «peu de gens connaissent la valeur de ces objets», regrettant «la rareté» du bon acheteur, c'est-à-dire celui qui «cherche après l'histoire» de l'objet.

Reda A.

Destiné aux handicapés auditifs Publication d'un dictionnaire de la langue des signes algérienne

Un dictionnaire de la langue des signes algérienne destiné aux handicapés auditifs, comprenant plus de 1 500 mots les plus usités en arabe, français et langue des signes, vient d'être publié par le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme.

Cet ouvrage qui comprend 29 thèmes de la vie quotidienne avec illustrations, sert de moyen de communication pour les handicapés auditifs entre eux et avec le reste de la population. Il permet aussi de développer les capacités des handicapés auditifs, de satisfaire leurs besoins et de faciliter leur participation dans les différentes activités.

Avec l'édition de ce dictionnaire, le secteur de la Solidarité nationale met à la disposition de cette frange de la société, pour la première fois depuis l'indépendance du pays, la première édition du dictionnaire de la langue des signes qui reste un «outil efficace pour la communication avec les personnes sourdes et pour la promotion de leur insertion dans les différentes activités», est-il mentionné dans la préface de la publication.

La réalisation de ce dictionnaire a nécessité la mise en place d'une commission nationale chargée de la collecte des signes du dictionnaire et la langue des signes algérienne (LSA) qui a planché sur le projet depuis 2008.

Cette commission est composée d'experts et de spécialistes en la matière, notamment des éducateurs, des cadres du ministère de la Solidarité nationale, des professeurs et enseignants dans des écoles pour handicapés, des interprètes et des psychologues.

En annexe, le dictionnaire explique les principes de la dactylogogie qui se fait avec la main face à un interlocuteur, et publie aussi les adresses et coordonnées de l'ensemble des écoles pour enfants handicapés auditifs au niveau national.

Dans sa préface, il est relevé que la Constitution stipule dans son article 72, l'obligation de l'Etat à favoriser les personnes handicapées à jouir de leurs droits et leur intégration dans la société, soulignant, en outre, les orientations du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, en vue d'éliminer toutes formes de discrimination à l'égard de la personne handicapée et de prendre en charge l'ensemble de ses besoins. T. L.

Activités de loisirs et de détente en plein air

Mise en exploitation de nouvelles structures à Médéa

De nouvelles structures de jeunesse, destinées à la promotion des activités de loisirs et de détente en plein air, ont été mises en exploitation au niveau de la wilaya de Médéa, a-t-on appris lundi auprès du directeur de la jeunesse et des sports.

Selon Kamel Kainou, il s'agit d'un camp de jeunes implanté dans la commune de Djouab, à 80 km à l'est de Médéa, d'une auberge située dans la commune de Benchicao (19 km à l'est du chef-lieu de wilaya), ainsi qu'une autre structure similaire localisée à Tibhirine, sur les hauteurs de la ville de Médéa.

«Réalisées dans le but d'offrir des espaces de détente pour les jeunes et d'encourager la pratique des activités sportives en plein air, ces structures viennent ainsi combler le déficit qu'accuse la wilaya en termes de moyens d'accueil et d'hébergement sur lequel butait, jusqu'ici, le développement de ce type d'activité», a-t-il expliqué. Ainsi, un éventail de choix est offert aux jeunes pour pratiquer l'activité qui sied le mieux à leur désir ou attente, fait remar-

quer le responsable, ajoutant que les structures en question disposent de toutes les commodités à même de garantir les meilleures conditions d'accueil et de séjours pour les futurs utilisateurs. Le camp de jeunes de Djouab, aménagé à proximité d'une zone boisée, dispose d'une capacité d'accueil de 200 places, dont 120 places dans des constructions en dur, réparties sur une trentaine de chalets, ainsi qu'une plate-forme pouvant abriter 80 tentes individuelles.

Il est également doté d'un ensemble de dépendances (douches, vestiaires, cafétéria et restaurant) en mesure de rendre plus agréable le séjour et d'assurer sur place les prestations nécessaires, a-t-il confié.

Le même niveau de confort est également assuré par l'auberge de jeunes de Benchicao qui, outre la partie hébergement d'une capacité de 120 lits, abrite une salle de préparation physique pour sportifs, une autre dédiée aux activités de loisirs et de détente, des douches et une salle de restauration. La direction de la jeunesse

et des sports compte profiter de la proximité de cet établissement du parc récréatif de Benchicao, que les autorités prévoient d'ouvrir prochainement au public, pour assurer certaines prestations et services aux visiteurs attendus, de manière à mieux rentabiliser cet investissement public, a fait observer M. Kainou. La troisième structure, en l'occurrence l'auberge de jeunes de Tibhirine, devrait contribuer à faire de cette région une destination privilégiée pour les amoureux de la nature, mais aussi un lieu idéal pour la préparation physique des équipes sportives. Culminant à plus de 1 000 mètres d'altitude, le site est entouré de vastes étendues naturelles et offre en plus une vue imprenable sur les monts de Tamesguida. A la différence du camp de Djouab, les auberges de jeunes de Benchicao et Tibhirine ont l'avantage d'être situées, la première, sur l'un des principaux axes de la RN1, et la deuxième, proche du chef-lieu de wilaya et donc, facilement accessible aux jeunes de la région. H. L.



Alger

2 000 dossiers de commerçants contrevenants communiqués à la justice

Les agents de contrôle et de lutte contre la fraude relevant de la direction du commerce de la wilaya d'Alger ont dressé plus de 2 000 procès-verbaux contre des commerçants contrevenants aux règlements et lois régissant le secteur, dont les dossiers ont été transférés devant la justice, indique-t-on sur le site électronique officiel de la direction.

Le nombre des procès-verbaux dressés janvier dernier contre les commerçants contrevenants s'élève à 2.014 dont 769 pour non affichage des prix des marchandises, 624 pour vente de marchandises impropres à la consommation et 461 pour exercice illégal d'une activité commerciale.

Ces dossiers ont été transférés devant la justice en vue de leur traitement, outre 39 autres procès-verbaux relatifs à des dépassements de la réglementation des prix et les tarifs.

Lors de la même période, plus de 2.000 infractions commises par des commerçants inscrits sur le registre de commerce à Alger ont été recensées, tandis que la valeur des marchandises non facturées exposées à la vente s'élevait en janvier dernier à 73 millions de dinars, à travers les différents marchés, commerces et surfaces commerciales d'Alger.

Le bilan global des activités des équipes de contrôle relevant de la direction du commerce de la wilaya d'Alger fait état de 19.028 interventions durant la même période, à l'issue desquelles 2.041 procès-verbaux ont été dressés.



Il s'agit également d'infractions liées à l'application de prix non réglementaires, dont la valeur s'élève à 200.000 dinars, tandis que celle des marchandises saisies est estimée à 13 millions de dinars.

Selon le même bilan, le nombre des propositions à la fermeture des commerces est de 119 propositions dont 111 pour différents motifs notamment pour pratiques commerciales illégales et dans le cadre de la répression de la fraude, outre des infractions relatives au manque d'information et au risque alimentaire.

La direction du commerce de la wilaya d'Alger a tracé un programme précis pour le contrôle des activités des commerçants

répartis sur le territoire de la wilaya d'Alger en 2018, en vue d'atteindre plus de 206.000 commerçants contrôlés en fin d'année, à hauteur de 17.000 commerçants/mois. Ces opérations sont assurées par les inspecteurs et les agents relevant de cette direction, répartis sur 374 équipes. La wilaya d'Alger compte 78 marchés de détail (marchés couverts), 46 marchés de proximité et quatre zones d'activité, à savoir: El-Djorf, Bab Ezzouar, El-Hamiz, Gué de Constantine et Jolie vue. Elle compte également plus de 460 commerces, 6 abattoirs, 53 abattoirs pour volailles et une pêcherie, selon le même site.

R. A.

Commune de Barbacha (Béjaïa)

Des villageois ferment la décharge communale

Des habitants d'Agninsihel, dans la circonscription de Barbacha, à 75 km au sud de Bejaia, ont procédé à la fermeture de la décharge communale en signe de protestation contre les effets nocifs qu'elle génère autant sur la population que l'environnement en général, apprend-on auprès de l'APC.

Pour ce faire, les protestataires ont bonnement obstrué la piste qui conduit à la décharge empêchant ainsi tout mouvement de véhicules vers le site, a-t-on précisé, indiquant que ce mouvement au bout de quelques heures a déjà produit ses effets sur l'état de salubrité du cheflieu communal, envahi subitement par l'amoncellement d'ordures dans plusieurs

quartiers.

«La situation qui laissait déjà à désirer c'est tout simplement compliquée», a regretté Bihmane, fonctionnaire qui reste cependant «solidaire» de cette montée au créneau, à cause des méfaits supposés de cet équipement.

Les riverains «souffrent le calvaire à cause des odeurs, des fumées et d'autres pollutions qui en sont l'émanation directe», a-t-il affirmé, indiquant que «des ruches pleines ont été décimées, des sources d'eau affectées et des oliveraies asséchées sans parler du phénomène de la prolifération dans et autour du site, d'animaux errants, qui, à lui seul, constitue une vraie source d'inquiétude».

«Nous n'en voulons plus. Même en cas de réaménagement ou de rééquipement. Sa fermeture va être définitive», a menacé un des animateurs de la protestation, précisant que la décision «est citoyenne et collective».

Le président de l'APC, Saddek Akrouf, s'est dit sensible aux doléances des habitants, mais estime que cette décision «n'est pas juste, car elle complique l'état de la salubrité de la commune».

Mais, a-t-il dit, «on va tout faire, notamment en impliquant la direction de l'environnement pour un meilleur équipement de la décharge, pour qu'elle n'ait plus d'impact sur les riverains».

Reda A.

Formation professionnelle à Illizi

Cinq nouvelles spécialités introduites

Cinq nouvelles spécialités de formation professionnelle sont introduites pour la session de février (25 février) dans la wilaya d'Illizi, a-t-on appris des responsables locaux du secteur.

Il s'agit des spécialités d'achat et approvisionnements, et d'électronique industrielles (en formation résidentielle) des spécialités de suivi des réalisations en bâtiment, maintenance des piscines et élevage camelin (formation par apprentissage), a indiqué à l'APS le directeur de la formation

et l'enseignement professionnels (DFEP) de la wilaya, Youcef Hamdani.

L'introduction de ces spécialités intervient à la lumière d'études approfondies des besoins du marché local en main d'œuvre qualifiée dans différents domaines, en tenant compte des spécificités de cette région du Sud et de ses vocations pastorale et économique, en plus de constituer un chantier à ciel ouvert représentant les projets de différents secteurs, a-t-il ajouté.

Quelques 1.300 nouvelles places péda-

gogiques sont offertes pour cette session de formation, dont 280 en formation résidentielle, 100 places dans le cadre de la formation passerelle, 200 autres pour la formation de la femme au foyer, et autant pour la formation en zone rurale, selon le responsable.

Soixante (60) places sont prévues pour la formation en cours du soir, 80 en formation qualifiante, 335 en formation par apprentissage et 45 pour les pensionnaires d'établissements pénitentiaires, a-t-il relevé.

M'sila Modernisation et extension de l'aéroport de Ain Diss

Le ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaalane, a affirmé lundi à M'sila que toutes les conditions ont été mobilisées pour entamer la modernisation et l'extension de l'aéroport d'Ain Diss, dans la commune d'Ouled Sidi Brahim.

L'enveloppe financière réservée au projet, estimée à 4 milliards de DA, est «suffisante pour la réalisation d'une piste de 3.000 mètres et le transfert d'une partie de la RN 45 mitoyenne à l'aéroport», a assuré le ministre qui a précisé que les entreprises de réalisation du projet seront «incessamment» désignées notamment après l'indemnisation par les autorités locales des occupants d'habitations situées sur le périmètre de l'aéroport.

L'exploitation de cet aéroport, à l'arrêt depuis 2007, sera effectuée, a indiqué M. Zaalane, après sa modernisation car «elle constitue non seulement une revendication des habitants de la région de Boussaâda, mais aussi une exigence économique pour encourager l'investissement et promouvoir le tourisme».

Le ministre a présidé, à l'occasion de cette visite de travail, le lancement des activités d'une entreprise privée de transport urbain par taxis et suivi un exposé sur le secteur qui a connu notamment le recours au pesage routier sur la RN-45 dans la région d'Ain Diss, qui enregistre un dense trafic notamment des poids lourds transportant les matériaux de construction.

Le ministre devra également inspecter plusieurs projets de son département dans les communes de Boussaâda, Sidi Aïssa et Bouti Saïh.

R. N.

Illizi Des projets pour l'amélioration du cadre de vie

Un financement de six (6) milliards DA a été accordé cette année à la wilaya d'Illizi pour la concrétisation de diverses opérations de développement visant l'amélioration du cadre de vie du citoyen, a-t-on appris lundi des services de la wilaya. Ces projets portent sur les travaux d'aménagement concernant un programme de 800 logements de type public locatif (LPL), en cours de réalisation à travers différentes communes de la wilaya, et leur raccordement aux voies et réseaux divers (assainissement, électrification, gaz naturel et éclairage public), a-t-on indiqué.

D'autres opérations de développement ont également été suggérées, au titre des plans communaux de développement (PCD), par les communes de la wilaya d'Illizi afin de contribuer, selon les priorités, à l'amélioration des conditions de vie des citoyens.

La wilaya a fait part également du déblocage par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire d'une enveloppe de quatre (4) milliards DA pour honorer les dettes des communes.

Reda A.

K. L.

CONFLITS

Syrie

Raids meurtriers du régime accusé d'attaques chimiques

Au moins 35 civils ont été tués hier en Syrie dans des raids aériens du régime contre une enclave rebelle près de la capitale, le pouvoir de Damas faisant fi des pressions internationales au moment où il est accusé d'avoir perpétré des attaques chimiques.



Au plan humanitaire, l'ONU réclame une «cessation immédiate des hostilités» pour au moins un mois dans toute la Syrie afin de permettre de venir en aide aux populations assiégées.

L'armée de l'air syrienne a visé mardi le bastion rebelle de la Ghouta orientale, a rapporté l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (Osdh), selon qui trois enfants figurent parmi les victimes des frappes qui ont fait plus de 160 blessés.

"Le bilan des victimes de mardi pourrait être revu à la hausse en raison de la présence de personnes coincées sous les décombres et de blessés dans un état critique", a indiqué à l'AFP le directeur de l'Osdh, Rami Abdel Rahmane.

Dans la localité de Saqba, un correspondant de l'AFP a pu voir les secouristes des Casques blancs sortant des décombres une petite fille au visage ensanglanté. Puis c'est au tour d'une vieille

femme.

Et à Kafr Batna, un marché situé près d'une école a été entièrement détruit. Dans la morgue d'un hôpital, une femme vient identifier son mari, et s'effondre en larmes en voyant son corps.

Assiégée depuis 2013 par les forces du régime, la Ghouta orientale est la cible quasi-quotidienne de bombardements, et ses quelque 400 000 habitants vivent une grave crise humanitaire, avec des pénuries de nourriture et de médicaments.

Ces dernières semaines, le régime a intensifié ses frappes contre la Ghouta orientale, mais aussi contre la province d'Idleb, autre bastion de la rébellion dans le nord-ouest syrien.

Lundi, 31 civils ont ainsi trouvé la mort dans des bombardements du régime sur la Ghouta, tandis que 16 personnes ont péri la veille à Idleb, selon l'Osdh.

Ces deux régions font pourtant partie des quatre zones de désescalade

en place en Syrie pour obtenir une trêve dans les combats, alors que la guerre qui ravage le pays depuis 2011 a fait plus de 340 000 morts.

Des violences «qui tournent en dérision ces soi-disant zones de désescalade», a dénoncé mardi une commission de l'ONU chargée d'enquêter sur les crimes de guerre commis en Syrie. «Ces dernières 48 heures, l'ampleur et la férocité des attaques ont considérablement augmenté», déplore-t-elle.

La commission a par ailleurs annoncé qu'elle enquêtait sur des attaques chimiques présumées du régime à Saraqeb, une localité de la province d'Idleb, où 11 cas de suffocation ont été rapportés, mais aussi dans la Ghouta orientale.

Le 22 janvier, l'Osdh avait ainsi rapporté 21 cas de suffocation dans la Ghouta, tandis que des habitants et des sources médicales avaient évoqué

une attaque au chlore.

Le régime nie recourir à des armes chimiques.

Lundi, lors d'une réunion du Conseil de sécurité, Washington a essayé de faire adopter un projet de déclaration condamnant le recours aux armes chimiques en Syrie.

Mais Moscou a voulu amender le texte, notamment pour ne pas mentionner la Ghouta, sans pouvoir recueillir l'accord de Washington.

Il y a des «preuves évidentes» pour confirmer le recours à du chlore dans ces attaques menées dans la Ghouta orientale, avait souligné Nikki Haley, ambassadrice américaine aux Nations unies.

Son homologue russe Vassily Nebenzia a dénoncé une «campagne de propagande» visant à «accuser le gouvernement syrien» d'attaques dont «les auteurs ne sont pas identifiés».

AFP

Irak

Une opération militaire pour sécuriser la livraison de pétrole en Iran

Les forces irakiennes planifient une opération militaire afin de renforcer le contrôle d'une zone montagneuse située près de la frontière avec l'Iran que doivent emprunter des camions de livraison de pétrole, a-t-on appris lundi de source autorisée. Cette opération pour sécuriser le massif montagneux de Hamrin, où deux groupes armés sont toujours actifs, pourrait débuter cette semaine, a-t-on expliqué à Reuters. La zone se situe entre les gisements de Kirkouk, dans le nord de l'Irak, et la ville de Khanaqin, à la frontière avec l'Iran. Le ministre irakien du pétrole a annoncé en décembre, dans le cadre d'un accord de troc entre les deux pays pour permettre la reprise des exportations de pétrole de Kirkouk, que du pétrole serait livré par camion à la raffinerie iranienne de Kermanshah.

Prévues pour débuter avant la fin janvier, les livraisons ont été retardées, sans que les représentants pétroliers n'invoquent un motif autre que des problèmes techniques.

Six combattants d'une tribu sunnite pro-gouvernementale, qui étaient chargés d'un point de contrôle situé sur l'itinéraire prévu pour les camions de livraison, au sud du massif montagneux de Hamrin, ont été tués lundi lors d'une attaque, a-t-on appris auprès des services de sécurité.

La menace qui pourrait peser autour des montagnes de Hamrin n'a pas été précisée, mais deux groupes dissidents sont connus pour agir dans cette zone, l'un formé par des rescapés du groupe Etat islamique (Daech), l'autre appelé «Bannières blanches».

Formé récemment et peu connu, le groupe «Bannières blanches» serait composé de combattants issus des communautés kurdes poussées à l'exil en octobre dernier lorsque les forces gouvernementales irakiennes et les miliciens chiites des Forces de mobilisation populaire (FMP) se sont emparés des régions de Kirkouk et de Tuz Khurmatu, a expliqué un expert en sécurité à Bagdad.

«Les Bannières blanches n'ont aucun lien avec Daech ni avec le gouvernement régional du Kurdistan irakien (GRK)», a précisé Hicham al Hachimi.

Des représentants de l'armée irakienne ont reconnu l'existence de ce groupe mais se sont refusés à évoquer son chef ou le nombre de ses combattants.

Un représentant kurde a affirmé à Reuters que le GRK «n'a strictement aucun lien, quel qu'il soit», avec les «Bannières blanches». L'accord de troc établi en décembre par l'Irak et l'Iran prévoit que du brut iranien sera livré dans le sud de l'Irak en échange de la livraison de 60 000 bpd de brut de Kirkouk à l'Iran. AFP

Cisjordanie

Un Palestinien tué par l'armée d'occupation israélienne

Un Palestinien a été tué en Cisjordanie occupée par l'armée d'occupation israélienne, ont rapporté mardi les médias palestiniens. Ahmad Jarrar a été tué dans la localité de Yamoun dans le nord de la Cisjordanie où il se cachait lorsque les forces de l'occupation israélienne ont tiré dans sa direction. «Ahmad Jarrar est le fils de Nasser Jarrar, un commandant du Hamas tué par les forces israéliennes pendant la seconde intifada ou soulèvement populaire palestinien (2000-2005)», a-t-on ajouté. Les tensions sont vives depuis l'annonce, le 6 décembre par le président américain, Donald Trump, de considérer El-Qods la capitale d'Israël. 21 Palestiniens ont été tués depuis par l'armée d'occupation. R. I.

Affrontement russo-américain à l'ONU

Les Etats-Unis et la Russie se sont verbalement affrontés lundi à l'ONU à propos d'un texte d'inspiration américaine condamnant des attaques chimiques présumées du régime en Syrie, que Moscou a voulu amender sans pouvoir recueillir l'accord de Washington.

Ces attaques ont fait plusieurs dizaines de blessés, dont des enfants.

Il y a des «preuves évidentes» pour confirmer le recours à du chlore dans ces attaques menées dans la Ghouta orientale, dans la banlieue de Damas, a souligné Nikki Haley, ambassadrice américaine aux Nations unies, lors d'une réunion du Conseil de sécurité sur l'utilisation d'armes chimiques en Syrie.

«Nous avons des informations sur un recours au chlore par le régime du (président syrien Bachar al-)Assad contre son

propre peuple à de maintes reprises au cours des dernières semaines et encore hier», a déploré la diplomate. Le département d'Etat a répété quelques heures plus tard que les Etats-Unis étaient «profondément alarmés par les accusations persistantes concernant l'usage de chlore par le régime syrien pour terroriser des civils innocents», selon un communiqué de sa porte-parole Heather Nauert.

Les quelque 400 000 habitants de la Ghouta orientale, un fief rebelle, sont assiégés depuis 2013.

Les Etats-Unis ont fait circuler auprès de leurs 14 partenaires au Conseil un projet de déclaration condamnant le recours aux armes chimiques en Syrie.

Selon des diplomates, Moscou a réclamé du temps avant une adoption, afin de faire des commentaires. «La

Russie a retardé l'adoption de cette déclaration, une simple condamnation liée à des enfants syriens ayant du mal à respirer en raison de chlore», s'est offusquée Nikki Haley.

Son homologue russe Vassily Nebenzia a dénoncé une «campagne de propagande» visant à «accuser le gouvernement syrien» d'attaques dont «les auteurs ne sont pas identifiés».

La Russie a proposé des amendements au texte afin qu'il ne fasse plus mention de la Ghouta et de s'assurer que les informations de presse ou sur les réseaux sociaux soient «vérifiées de manière crédible et professionnelle».

Selon des diplomates, les Etats-Unis ont rejeté les amendements russes, ne laissant guère d'espoir à une approbation d'une condamnation. AFP



Tchad

La grève «générale» s'étend au secteur privé

La grève "générale" au Tchad, décrétée il y a une semaine par les fonctionnaires pour protester contre les mesures d'austérité du gouvernement, touche désormais le secteur privé et a été massivement suivie ce lundi à N'Djamena, a constaté un journaliste de l'AFP.



Le personnel des banques privées, des opérateurs de téléphonie mobile et autres secteurs ont cessé le travail ce lundi, en solidarité avec les travailleurs du public, en "grève générale illimitée" depuis une semaine. "La grève (du privé, ndr) est bien suivie. Même s'il y a des endroits ouverts, les travailleurs sont absents", dans l'ensemble du pays et en particulier dans le secteur pétrolier, a déclaré à l'AFP le président de l'Union des syndicats du Tchad (UST), Barka Michel.

A N'Djamena, la circulation a été moins importante que d'habitude ce lundi et l'on observe depuis plusieurs jours un léger renforcement de la présence de forces de sécurité dans les rues de la ville.

La "plateforme syndicale revendicative", composée de trois syndicats dont l'UST, avait lancé la semaine dernière un mot d'ordre de grève de deux jours pour les travailleurs du secteur privé à partir de ce lundi, en soutien aux employés du public. Depuis une semaine, les administrations fonctionnent au ralenti, avec un service minimum dans le secteur de la santé. Les écoles du primaire et du secondaire, dans le public comme dans le privé, sont fermées depuis fin janvier.

A l'appel des principaux syndicats tchadiens, cette grève dénonce une coupe dans les primes et indemnités des salaires des fonctionnaires depuis ce mois de janvier, conséquence de la loi de finances 2018. Cette grogne sociale généralisée, soutenue

par l'opposition, a pris des allures de fronde contre le président Idriss Déby Itno (au pouvoir depuis 1990). Elle fait suite aux mesures d'austérité mises en place par le gouvernement pour pallier à la grave crise économique que traverse le pays pétrolier depuis 2014, conséquence de la chute du prix du baril.

La semaine dernière, le parti au pouvoir, le MPS, avait invité "les partenaires sociaux à privilégier le dialogue à tout autre mouvement, pour une sortie consensuelle de crise".

Lundi, le syndicat des Magistrats du Tchad (SMT) a lancé à son tour, à l'issue d'une assemblée générale, un appel à "grève sèche et illimitée".

Le Collectif tchadien des organisations de la société civile (CTOSC) mené par

Mahamat Nour Ibedou, a également appelé à une nouvelle "marche pacifique" pour ce jeudi, contre le "système de gouvernance" au Tchad.

Une marche de la société civile avait été interdite le 25 janvier et les protestataires empêchés de se rassembler.

L'Eglise tchadienne s'est par ailleurs exprimée pour la première fois ce dimanche, appelant à une sortie de crise par le "dialogue sincère", dans un pays où les chrétiens représentent un tiers de la population. L'archevêque de N'Djamena, Monseigneur Edmond Djitangar, s'est inquiété de l'"escalade marquée par des menaces, des durcissements" et "des grèves préjudiciables pour la vie sociale et économique", notamment pour les élèves et les malades. **AFP**

Crise de l'eau au Cap Le très redouté "Jour zéro" reculé d'un mois

Les autorités de la mégapole sud-africaine du Cap, victime d'une sécheresse historique qui menace la distribution en eau potable, ont annoncé lundi avoir reculé d'un mois au 11 mai le très redouté "Jour zéro" où les robinets pourraient être à sec.

"Le jour où nous pourrions être contraints de faire la queue pour être ravitaillés en eau devrait être repoussé à la mi-mai, à cause d'une baisse de la consommation d'eau pour l'agriculture", s'est réjoui le maire adjoint du Cap (sud-ouest), Ian Neilson.

"Mais les Captoniens doivent continuer à réduire leur consommation si l'on veut éviter le +Jour zéro+", s'est empressé d'ajouter M. Neilson dans un communiqué.

"Il n'y a pas eu de réduction significative de l'usage urbain, tous les Captoniens doivent continuer à ne pas utiliser plus de 50 litres" par jour et par personne, a-t-il insisté.

La date du "Jour zéro" varie plusieurs fois par semaine en fonction des efforts réalisés par les 4 millions d'habitants de la deuxième ville d'Afrique du Sud, très prisée des touristes.

Il avait été fixé la semaine dernière au 16 avril.

La consommation quotidienne d'eau potable de l'agglomération du Cap a été drastiquement réduite ces dernières semaines, mais elle dépasse encore largement la barre des 450 millions de litres par litre qui éviterait l'épuisement de ses réserves. La semaine dernière, elle atteignait encore 547 millions de litres.

Si le "Jour zéro" se produit, les habitants du Cap devront se ravitailler à 200 points de collecte d'eau, où ils recevront un maximum de 25 litres par jour et par personne.

Toute l'Afrique australe a subi ces dernières années une forte sécheresse, aggravée par le phénomène météorologique cyclique El Niño. Les pluies des derniers mois ont permis à l'essentiel de la région de refaire ses précieuses réserves d'eau.

La région du Cap a toutefois fait exception, elle qui reçoit l'essentiel de ses précipitations de mai à août.

Agence

Stabilité et transition démocratique de la Tunisie Des "intérêts prioritaires" pour l'UE

La stabilité et l'accomplissement de la transition démocratique de la Tunisie représentent des "intérêts prioritaires" pour l'Union européenne (UE), a indiqué sa haute représentante pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Federica Mogherini.

S'exprimant lundi lors d'un point de presse avec le ministre tunisien des

Affaires étrangères, Khemais Jhinaoui, M. Mogherini a souligné que l'UE "sera toujours aux côtés de la Tunisie". "C'est non seulement un signe d'amitié mais aussi dans l'intérêt de l'Union Européenne et de tous les Européens d'investir dans la Tunisie et de faire en sorte que la transition démocratique du pays connaisse le succès qu'elle mérite", a-t-elle ajouté.

Elle a affirmé que l'UE "souhaite devenir le premier partenaire de la Tunisie dans la transition économique" et mettre en œuvre "un véritable partenariat pour la croissance" entre les deux parties. Cela inclut, a-t-elle ajouté, la mise en œuvre d'initiatives capables d'aider la Tunisie à relever le défi de l'ouverture et de la transformation de son économie.

"Notre rencontre, aujourd'hui, nous a permis de confirmer la valeur, l'importance et la solidité de notre partenariat privilégié", a-t-elle conclu.

K. L.

Guinée équatoriale

"Forte détérioration" des droits de l'homme, selon l'UE

L'Union européenne a estimé qu'il y avait une "forte détérioration de la situation des droits de l'homme" en Guinée équatoriale, avec la mort d'un opposant en garde à vue et "plus de 130 personnes détenues arbitrairement" depuis les dernières élections.

"Les restrictions de liberté et arrestations, en particulier d'opposants politiques, qui se poursuivent sans discontinuer en République de Guinée équatoriale depuis les élections de novembre 2017, suscitent de vives inquiétudes", a affirmé Catherine Ray, porte-parole du Service extérieur de l'Union européenne, dans une déclaration publiée sur le site de l'UE.

"Le décès, alors qu'il était placé en garde à vue, de M. Ebee Ela, membre du parti d'opposition +Ciudadanos por la Innovación+ (CI, Convergence pour l'innovation), confirme la forte détérioration de la situation des droits de l'homme dans le pays", a ajouté Mme Ray.

Santiago Ebee Ela, 41 ans, arrêté le 2 janvier, est décédé au commissariat central de Malabo de "torture cruelle", selon son parti.

Mi-janvier, le président Teodoro Obiang

avait déclaré "croire" que M. Ebee Ela était "un monsieur malade", et que sa mort "n'est pas liée" à des mauvais traitements, assurant qu'une enquête serait ouverte.

"Les autorités compétentes de Guinée équatoriale devraient enquêter de manière appropriée et sans délai en vue de clarifier les raisons du décès", a souligné la porte-parole de l'UE.

La Guinée équatoriale, un des plus gros producteurs de pétrole d'Afrique subsaharienne, mais dont la grande majorité des 1,2 million d'habitants vit dans la pauvreté, est dirigée de façon autoritaire par le président Obiang Nguema depuis 1979. Le pouvoir a obtenu 99 sièges sur 100 au Parlement aux élections de novembre, un siège allant au CI.

Depuis les législatives, "le régime a initié une vaste et forte persécution politique contre les partisans du parti CI", a estimé un membre de la société civile équato-guinéenne, sous couvert d'anonymat.

En fin de semaine dernière, l'Union africaine (UA) s'est par ailleurs inquiétée de la "détention prolongée" d'un caricaturiste équato-guinéen arrêté en septembre à Malabo, "étant donné le fait qu'il n'ait pas

officiellement été inculpé" depuis.

Des artistes du monde entier (Neil Gaiman au Royaume-Uni, Rayma Suprani au Venezuela...) ont exprimé récemment leur soutien à Ramon Nse Esono Ebalé, arrêté, selon l'UA, "pour ses œuvres qui critiquent régulièrement le gouvernement de Guinée équatoriale".

D'autre part, Malabo a annoncé fin janvier avoir déjoué un "coup d'Etat", après qu'une trentaine d'hommes armés étrangers - des Tchadiens, des Centrafricains et des Soudanais - ont été arrêtés fin décembre au Cameroun, au carrefour des trois frontières entre la Guinée, le Cameroun et le Gabon.

"Après la tentative de déstabilisation préoccupante survenue en décembre 2017, l'UE prend acte de l'indication fournie par les autorités équato-guinéennes selon laquelle les enquêtes menées actuellement concernant des personnes soupçonnées le sont dans le respect plein et entier du droit international et du droit de la défense, notamment du droit à un procès équitable", a ajouté la porte-parole de l'UE.

AFP

FBI : Premier pas vers la publication d'une note démocrate, après la républicaine

Un comité de la Chambre des représentants a voté lundi en faveur de la publication d'un document démocrate confidentiel rejetant les accusations du président Donald Trump et d'élus républicains contre la police fédérale FBI.

« **L**e vote a été unanime pour le rendre public », a indiqué lundi à la presse Adam Schiff, chef de la minorité démocrate à la commission du Renseignement de la Chambre.

M. Trump dispose désormais de cinq jours pour examiner la demande de rendre public le document démocrate.

Cette requête fait suite à une démarche similaire de la part des républicains pour déclassifier leur propre note confidentielle portant sur ce qu'ils considéraient comme un abus de pouvoir du FBI et du ministère de la Justice envers l'équipe de campagne du milliardaire avant l'élection de novembre 2016.

Le « mémo Nunes » - du nom du président républicain de la commission du Renseignement de la Chambre des représentants, Devin Nunes - a été déclassifié vendredi par le président.

Les républicains « se sont retrouvés dans une situation insupportable lorsqu'ils ont rendu public un mémo trompeur et refusé de rendre publique la réponse démocrate, donc je pense qu'ils étaient forcés



de prendre l'action qu'ils ont prise aujourd'hui» en votant la réciproque, a relevé M. Schiff.

Selon le « mémo Nunes », le FBI aurait entrepris la procédure secrète de mise sur écoute à partir d'octobre 2016 de Carter Page, un ex-conseiller du candidat Trump, en se basant sur un dossier de renseigne-

ment rédigé par un ex-espion britannique, Christopher Steele, embauché par un cabinet américain payé par l'équipe de campagne de la démocrate Hillary Clinton.

Les républicains accusent le FBI de n'avoir pas indiqué aux juges autorisant les écoutes que la campagne Clinton avait cofinancé le dossier, ni que M. Steele était personnellement hostile à M. Trump.

Les démocrates craignent que ce mémo ne serve de prétexte pour renvoyer de hauts responsables de la police fédérale et du ministère de la Justice, et ainsi entraver le procureur spécial Robert Mueller. Ce dernier enquête sur l'ingérence de la Russie dans l'élection présidentielle de 2016 et sur une éventuelle collusion entre Moscou et l'équipe Trump pour le faire gagner.

M. Schiff, s'inquiétant du fait que la Maison Blanche soit tentée « de censurer notre mémo pour des raisons politiques », a demandé au FBI et au ministère de la Justice d'examiner ce texte et de donner leur avis sur les éléments qu'il serait le cas échéant nécessaire de censurer pour protéger des informations confidentielles.

AFP

JO 2018 : les Etats-Unis n'écartent pas une rencontre avec la Corée du Nord

■ Le vice-président américain, Mike Pence, ou d'autres représentants de Washington pourraient rencontrer des officiels nord-coréens lors des JO d'hiver, a déclaré lundi le secrétaire d'Etat Rex Tillerson.

Washington a fait savoir récemment que les Etats-Unis ne prendraient pas l'initiative d'entrer en contact avec les Nord-Coréens présents aux prochains jeux Olympiques d'hiver en Corée du Sud, mais l'administration Trump s'est dit prête à dialoguer avec Kim Jong-Un pour le pousser à abandonner son programme nucléaire.

Interrogé au Pérou durant sa tournée en Amérique latine sur l'éventualité d'une rencontre entre Mike Pence et une délégation nord-coréenne, Rex Tillerson n'a pas écarté cette possibilité.

« Concernant le déplacement du vice-président aux jeux Olympiques et s'il y aura ou non une opportunité de rencontre, quelle qu'elle soit, avec la Corée du Nord, je pense que nous allons voir ce qui va se passer », a-t-il déclaré aux journalistes.

interrogé pour savoir s'il ne disait pas « non », Rex Tillerson a répondu : « On verra, on verra ce qui se passera ».

Mike Pence se rend en Alaska, à Tokyo puis à Séoul avant d'assister vendredi à la cérémonie d'ouverture des JO à Pyeongchang.

Les deux Corées sont toujours techniquement en guerre car le conflit s'est achevé en 1953 sur un armistice et non sur un traité de paix. Vingt-deux athlètes nord-coréens doivent participer aux JO, dont 12 hockeyeuses sur glace arrivées la semaine dernière pour participer à une équipe unifiée.

En 2017, à l'initiative de Washington, le Conseil de sécurité a imposé trois séries de sanctions économiques à la Corée du Nord qui touchent notamment ses exportations de charbon, de fer, sa pêche et son textile et limitent ses approvisionnements en pétrole. Ces mesures ont été décidées après des tirs de missiles et un essai nucléaire menés par Pyongyang, jugés menaçants pour la stabilité internationale.

AFP

Enquête russe : les avocats de Trump sont contre son audition

■ Les avocats du président américain Donald Trump lui ont demandé de refuser son audition devant le procureur spécial Robert Mueller, chargé de découvrir une éventuelle collusion américano-russe pendant la campagne électorale de 2016, rapporte mardi soir le *New York Times*.

Depuis plusieurs semaines, des proches du président américain et certains élus républicains mettent en doute la crédibilité et l'impartialité de l'enquête de Robert Mueller qui a inculpé plusieurs proches de M. Trump, parmi lesquels le général Michael Flynn, qui fut son conseiller à la sécurité nationale.

Le *New York Times* évoque quatre personnes qui ont fait état de l'inquiétude des avocats : ces derniers craindraient que Donald Trump puisse être accusé d'avoir menti aux enquêteurs, s'étant déjà contredit dans le passé.

Ces sources affirment, selon le journal, que l'avocat John Dowd, son adjoint Jay Sekulow, l'avocat de longue date de l'actuel prési-

dent Marc Kasowitz et de nombreux conseillers s'opposent à cette audition, estimant que Robert Mueller n'est pas qualifié pour interroger le président sur certaines questions.

Toutefois, Donald Trump a affirmé qu'il souhaitait vivement parler à Robert Mueller à propos de l'enquête en cours qui examine une possible collusion entre des membres de l'équipe de campagne de Donald Trump et la Russie, et de possibles entraves à la justice. « Je suis prêt à le faire. J'aimerais vraiment le faire », a déclaré le président américain le 24 janvier. « Je le ferais sous serment, absolument », a-t-il ajouté, réaffirmant une nouvelle fois qu'il n'y avait selon lui eu « aucune collusion ».

Selon le *Times*, John Dowd discute des conditions de cette éventuelle audition avec l'équipe de Robert Mueller depuis décembre et, selon le journal, Ty Cobb, avocat à la Maison Blanche, est l'un des seuls à être en faveur d'une coopération de

Trump avec les enquêteurs.

Un refus d'audition pourrait conduire Robert Mueller à envoyer à Donald Trump une assignation à comparaître devant un Grand jury, qui pourrait donner lieu à une contestation devant la Cour suprême.

Cela pourrait aussi laisser penser que M. Trump a des informations à cacher au public, alors que les Républicains se mettent en ordre de bataille pour les élections de mi-mandat prévues en novembre.

M. Trump a récemment déclassifié une note très controversée et critiquée du FBI, contre l'avis de la police fédérale et des démocrates, qui décrit un abus de pouvoir présumé du FBI envers l'équipe de campagne du milliardaire avant l'élection de novembre 2016.

Un comité de la Chambre des représentants a voté lundi en faveur de la publication d'un document démocrate confidentiel rejetant ces accusations.

AFP

Trump critique le système de santé britannique, Londres réplique

Le président américain, Donald Trump, a critiqué lundi le système de santé public du Royaume-Uni, le NHS, «en passe de faire faillite» selon lui, s'attirant une réplique cinglante du ministre britannique de la Santé, Jeremy Hunt.



« Les démocrates poussent pour un système de couverture santé universelle alors que des milliers de gens défilent au Royaume Uni parce que leur système U (universel, ndlr) est en passe de faire faillite et ne fonctionne pas », a tweeté le président lundi matin, évoquant une manifestation organisée samedi à Londres pour défendre le NHS. Les «dems (démocrates, ndlr) veulent fortement augmenter les impôts pour de mauvais soins médicaux anonymes. Non merci !», a ajouté M. Trump, qui a fait du démantèlement de la couverture santé obligatoire instaurée par son prédécesseur Barack Obama l'une de ses priorités.

En réponse, Jeremy Hunt a dénoncé dans un tweet, sans le nommer, le service de santé américain qui selon lui «laisse 28 millions de personnes sans couverture».

«Le NHS (le service de santé britannique, ndlr) fait face à des défis mais je suis fier d'être né dans le pays qui a inventé la couverture maladie universelle - où chacun peut obtenir une prise en charge, quelle que soit la taille de son compte en banque», a-t-il ajouté, toujours sur Twitter.

Le chef de l'opposition britannique, Jeremy Corbyn, s'en est lui aussi pris au président américain, estimant qu'il avait mal interprété le message de la manifestation.

«Faux. Les gens défilaient parce que nous aimons notre NHS et que nous haïssons ce que le Parti conservateur en fait. La santé est un droit fondamental», a-t-il écrit sur le même réseau social.

Cette nouvelles passe d'armes survient moins de deux semaines après la rencontre entre Donald Trump et la Première ministre britannique Theresa May à Davos, en Suisse, où les deux dirigeants avaient tenté

de remettre sur les rails, après une longue série d'accrocs, la «relation spéciale» unissant leurs pays, des alliés traditionnels.

Le 12 janvier, le milliardaire avait annulé une visite à Londres destinée à inaugurer la nouvelle ambassade des États-Unis, dont il a critiqué l'emplacement. Mais les analystes y avaient vu une manière d'éviter un déplacement au cours duquel il risquait d'être accueilli par des manifestations hostiles. Le gouvernement britannique et M. Trump ont depuis confirmé qu'il se rendrait au Royaume-Uni en 2018. En novembre 2017, les retweets par le président américain de trois vidéos islamophobes diffusées par la vice-présidente du mouvement extrémiste Britain First avaient déjà suscité l'indignation au Royaume-Uni, y compris de Theresa May, qui avait dénoncé une «erreur». M. Trump avait présenté ses excuses fin janvier.

AFP

Pékin annonce un test réussi d'interception de missile

■ La Chine a annoncé mardi avoir conduit avec succès un test d'interception de missile à l'aide de son système de défense au sol, à l'heure où les tensions dans la péninsule coréenne restent vives. Ce test d'interception d'un missile balistique à portée intermédiaire a été effectué lundi et a «atteint l'objectif fixé», selon un très bref communiqué du ministère chinois de la Défense.

«Il s'agissait d'un test défensif, qui ne ciblait aucun pays» en particulier, insiste-t-il, sans autres détails.

Pour autant, ce test de missile chinois intervient alors que les tensions s'intensifient à nouveau autour de la Corée du Nord, après des échanges de déclarations belliqueuses entre Pyongyang et Washington, vivifiant le spectre d'une confrontation.

Les États-Unis ont déployé en Corée du Sud un vaste bouclier anti-missile (Thaad), en dépit des vives objections de Pékin, qui estime que ce système entrave sa propre force de dissuasion. Dans son récent discours annuel sur l'état de l'Union, le président américain Donald Trump a ainsi mis en garde contre «la complaisance et les concessions» face à la menace nucléaire nord-coréenne, qualifiant le régime de Kim Jong-Un de «dictature cruelle».

La Corée du Nord sera bientôt, «d'ici quelques mois», en mesure de frapper les États-Unis avec une arme nucléaire, a de son côté affirmé la CIA fin janvier.

Donald Trump a fait des ambitions nucléaires de Pyongyang le défi international numéro un de son administration, et selon de nombreux observateurs, l'option d'une frappe militaire préventive est toujours sérieusement envisagée à Washington.

Ainsi, selon le quotidien Washington Post, celui qui était pressenti pour devenir ambassadeur des États-Unis en Corée du Sud, l'universitaire et diplomate Victor Cha, a finalement été écarté par l'administration Trump après avoir critiqué en privé la stratégie du président et l'éventualité d'une frappe ciblée contre le pays reclus.

Le secrétaire d'Etat américain Rex Tillerson continue néanmoins de défendre une solution diplomatique pour convaincre Pyongyang de revenir à la table des négociations sur son programme nucléaire.

M. Tillerson a ainsi assuré lundi que le vice-président américain Mike Pence ou d'autres représentants de Washington pourraient rencontrer des officiels nord-coréens lors des JO d'hiver en Corée du Sud.

AFP

Maldives: le régime arrête le plus haut juge du pays et aggrave le chaos

■ Le président de la Cour suprême des Maldives et un autre juge de haut rang ont été arrêtés mardi lors d'un raid des forces de l'ordre conduit à l'aube, nouveau tour de vis du président Abdulla Yameen qui a décrété l'état d'urgence.

L'interpellation par des unités lourdement armées d'Abdulla Saeed et d'un autre juge de la Cour suprême de cet archipel de l'océan Indien aggrave le chaos politique dans lequel le pays est plongé depuis la fin de la semaine dernière.

Le président Yameen a décidé d'intensifier la répression menée ces dernières années contre ses opposants malgré les protestations et pression internationales, ternissant l'image de ce haut-lieu du tourisme de luxe.

Le pouvoir a lancé une série d'opérations policières pour garder le contrôle de la situation après avoir refusé de libérer les prisonniers politiques, comme le lui avait ordonné jeudi la Cour suprême, et a déclaré le régime d'exception pour une durée de quinze jours.

Les autorités ont fait état d'accusations de corruption à l'encontre des deux juges de la Cour suprême ainsi que d'un responsable administratif de l'institution, qui a également

été interpellé. Des centaines de manifestants rassemblés devant le bâtiment ont été dispersés à coups de gaz lacrymogènes.

Ces arrestations surviennent au lendemain de celle de l'ex-président des Maldives - par ailleurs demi-frère d'Abdulla Yameen - Maumoon Abdul Gayoom. Ce dernier avait dirigé le pays d'une main de fer pendant 30 ans, jusqu'aux premières élections démocratiques en 2008, mais est récemment passé dans le camp de l'opposition.

«Je n'ai rien fait pour être arrêté», a déclaré M. Gayoom dans un message vidéo publié sur Twitter à l'intention de ses partisans, juste avant son arrestation. «Je vous demande de rester fermes et déterminés également. Nous n'abandonnerons pas le travail de réforme que nous menons.»

L'instauration de l'état d'urgence vient renforcer les pouvoirs déjà très vastes des forces de sécurité pour arrêter et maintenir en détention des suspects. Le Parlement, où l'opposition détient désormais la majorité sur le papier, est suspendu.

Élection présidentielle

«Le jugement de la Cour suprême va à

l'encontre de la plus haute autorité du pays: la Constitution», a déclaré Ibrahim Hussain Shihab, le porte-parole du gouvernement, dans un communiqué.

«La Cour suprême doit se rappeler qu'elle aussi est tenue d'obéir à la loi», a-t-il ajouté. Il a assuré que le gouvernement «faciliterait le calme» et assurerait la sécurité des citoyens et touristes «à travers cette période inhabituelle».

La Cour suprême a cassé la semaine dernière les condamnations de neuf éminents opposants, dont celle de l'ancien président Mohamed Nasheed qui vit en exil au Royaume-Uni, estimant qu'elles étaient d'une «nature contestable et politiquement motivée». Elle a ordonné la tenue de nouveaux procès.

Ce jugement libère la voie à une candidature de M. Nasheed à la présidentielle qui doit se tenir cette année. Il a d'ores et déjà déclaré son intention de se présenter face au président Yameen, qui l'avait défait en 2013 dans des circonstances controversées.

Condamné en 2015 à 13 ans de prison pour «terrorisme» et incarcéré, ce champion

de la lutte contre le réchauffement climatique était parti l'année suivante à la faveur d'une permission médicale au Royaume-Uni où il avait obtenu l'asile. Il est depuis basé à Londres.

La Cour avait également ordonné la réintégration de douze députés démis de leurs mandats pour avoir fait défection du parti de M. Yameen. Cette décision permet théoriquement à l'opposition d'obtenir la majorité absolue au Majlis, le parlement de l'archipel qui compte 85 sièges, et lui donnerait le pouvoir de renverser le gouvernement et le président.

Les États-Unis se sont dits lundi «troublés et déçus» par la déclaration de l'état d'urgence et ont appelé le régime au respect de la loi.

«Le président Yameen s'est systématiquement aliéné sa coalition, a emprisonné ou exilé toute figure majeure de l'opposition, privé des parlementaires élus de leur droit de représenter les électeurs à la législature, modifié les lois pour éroder les droits de l'Homme», a déploré le département d'État dans un communiqué.

AFP

Début d'année sanglant

Le Brésil désesparé face à la violence



Les Brésiliens fêtaient encore le nouvel An quand une émeute dans une prison de Goiás (centre-ouest) a fait neuf morts, dont deux décapités, donnant d'emblée le ton dans un pays dépassé par une violence endémique.

«**N**otre système de sécurité est en faillite», a admis le ministre de la Défense, Raul Jungmann. Ces déclarations datent de mercredi dernier, quelques heures après qu'une des principales artères menant à l'aéroport de Rio de Janeiro ait été bloquée par une fusillade dans la Cité de Dieu, favela rendue célèbre par le film du même nom.

De nombreux automobilistes paniqués ont quitté leur véhicule pour tenter de se mettre à l'abri des échanges de tirs nourris entre policiers et narcotrafiquants.

Un an et demi après les jeux Olympiques, près de 700 fusillades ont été recensées en janvier seulement dans l'État de Rio, soit près de 22 par jour, la plupart dans les favelas, quartiers pauvres et souvent insalubres vivant sous le joug de factions criminelles.

La violence fait aussi rage dans d'autres régions du pays: il y a deux semaines, 14 personnes ont été tuées dans un bal populaire de Fortaleza (nord-est).

Un massacre attribué par la presse locale à un règlement de compte, suivi

deux jours plus tard de la mort de dix détenus lors d'un affrontement entre membres de factions rivales dans une prison à 120 km de là.

Corruption

«Nous devons prendre des mesures urgentes avant qu'il ne soit trop tard et que nous nous n'emprunions le même chemin que d'autres pays», a affirmé le ministre Jungmann à la chaîne GloboNews, citant notamment le Mexique.

Mais les problèmes de violence du Brésil vont au-delà de la guerre des gangs, dans un pays miné par la corruption et par de profondes inégalités sociales et raciales.

Les autorités semblent avoir perdu le contrôle des favelas, mais aussi des prisons, vétustes et surpeuplées, où les trafiquants continuent de donner leurs ordres.

À Rio, les barons de la drogue disposent souvent de meilleures armes que la police, dont les agents sont parfois payés avec des mois de retard, en raison d'une grave crise financière qui a mis cet État du sud-est du Brésil au bord de la faillite.

La situation est d'autant plus préoccupante que des enquêtes récentes du parquet ont montré que certains policiers trempent aussi dans le crime organisé.

«La pénétration du crime dans toutes les forces de police doit être combattue», a admis le ministre de la Défense.

'Vilain petit canard'

Cette incapacité à combattre les problèmes de violence trouve en partie ses racines dans la Constitution de 1988, éla-

borée après vingt ans de dictature militaire.

Ce texte donne pratiquement toute la responsabilité de la sécurité aux différents États qui composent le Brésil et non au gouvernement fédéral, tant en termes de budget que de stratégies.

«La sécurité était un peu le vilain petit canard. On sortait de la dictature et personne ne voulait en parler», a expliqué récemment José Mariano Beltrame, ex-secrétaire à la Sécurité de l'État de Rio, lors d'une conférence de presse à Sao Paulo. «La sécurité doit revenir dans le giron fédéral», explique à l'AFP Arthur Trinidad, professeur d'université et ancien secrétaire à la sécurité de Brasilia.

Outre les problèmes budgétaires, ce spécialiste pointe du doigt le manque d'une loi qui structure la police au niveau national et l'absence de statistiques «fiables». Les données de référence sont fournies par des ONG, comme le Forum de Sécurité Publique, qui a recensé 61.619 homicides au Brésil en 2016, sept par heure en moyenne.

Le taux d'homicide, de 29,9 pour 100.000 habitants, est plus élevé que celui du Mexique (21) et trois fois supérieur aux 10 pour 100.000 considérés par l'ONU comme le seuil de violence endémique.

«Le gouvernement fédéral est sur la défensive et se contente de déclarations grandiloquentes au lieu de prendre de vraies mesures, comme s'il cherchait à fuir ses propres responsabilités», dénonce Ignacio Cano, professeur à l'Université de l'État de Rio de Janeiro (Uerj).

AFP

Japon Chutes de neige dans le centre, le trafic paralysé

■ La neige tombée en masse dans le centre du Japon a paralysé le trafic routier mardi et l'armée a été appelée à la rescousse pour débloquer un millier de voitures immobilisées, ont annoncé les autorités.

Mardi à 14h00 (05h00 GMT), la neige atteignait 1,36 mètre dans la préfecture de Fukui, située à 320 kilomètres à l'ouest de Tokyo. Il s'agit des chutes de neige les plus fortes depuis près de 40 ans, selon les services météorologiques. Les voitures bloquées s'étendent sur un dizaine de kilomètres dans la préfecture. La neige devrait continuer à tomber à Fukui au moins jusqu'à mercredi matin, ajoutent les services météorologiques.

Reuters

Indonésie Les autorités annoncent la fin d'une épidémie mortelle de rougeole

■ Les autorités de la Papouasie dans l'extrême est de l'Indonésie ont annoncé mardi l'éradication de l'épidémie de la rougeole et de la malnutrition qui ont provoqué la mort de dizaines d'enfants. «Le caractère extraordinaire de l'épidémie de rougeole est terminé», a déclaré le chef du district d'Asmat, Elisa Kambu, dans une lettre publiée mardi, soulignant que c'était «terminé». Au total, 72 enfants ont péri, tandis que des centaines sont tombés malades à la suite de cette épidémie «extraordinaire», qui a touché plusieurs communautés isolées dans le district d'Asmat, de septembre 2017 au 4 février, a précisé un responsable local. Aucun cas de rougeole n'a été détecté après le déploiement de l'armée et d'équipes médicales dans la région courant janvier.

Aucune statistique officielle n'a été publiée sur le nombre d'enfants malades, mais les autorités avaient fait état précédemment de quelque 800 enfants touchés. Le président indonésien, Joko Widodo, avait ordonné à des équipes militaires et médicales d'approvisionner en biens de première nécessité et en médicaments des villages isolés de la région, accessibles pour la plupart seulement par bateau ou par les airs.

T. K.

Chine Un hélicoptère militaire taiwanais tombe en mer, 6 disparus

■ Six personnes ont été portées disparues après qu'un hélicoptère militaire de Taiwan est tombé en mer lundi soir. Les opérations de secours se poursuivaient mardi matin, selon les autorités taiwanaises.

D'après les médias locaux, l'hélicoptère UH-60M Black Hawk a décollé lundi soir de Taitung en direction de l'île de Lanyu pour des services d'aide médicale et a disparu durant le trajet de retour. Trois membres d'équipage, un patient et un proche de celui-ci, ainsi qu'une infirmière se trouvaient à bord de l'hélicoptère. Selon un autre membre de la famille du patient, l'appareil a décollé de l'aéroport et a volé environ trois minutes avant de commencer à chuter. Peu après, les lumières de l'hélicoptère se sont éteintes.

T. K.

Durant l'année passée

La demande d'or des investisseurs a reculé

La demande mondiale d'or a reculé en 2017 malgré un rebond au dernier trimestre, selon le rapport annuel du Conseil mondial de l'or (CMO) publié mardi à Londres. La demande annuelle d'or s'est élevée à 4.071,7 tonnes en 2017, en baisse de 7% par rapport à l'année précédente. La demande mondiale d'ETF (fonds d'investissements adossés à des stocks physiques), qui se concentre principalement aux États-

Unis et qui concerne surtout les investisseurs institutionnels, a atteint l'équivalent de 202,8 tonnes en 2017, soit une chute de 63% par rapport à l'année précédente.

Les particuliers américains, qui achètent directement des pièces ou des lingots, se sont également défaits de leur métal jaune, ce qui explique une chute de 2% de cette demande à 1.029,2 tonnes sur le marché mondial. En revanche, les investisseurs

européens, notamment en Allemagne, ont gardé de l'intérêt pour les ETF, ce qui explique que sur les trois derniers mois de l'année, la demande mondiale d'ETF s'est ressaisie et a atteint l'équivalent de 28,9 tonnes, contre une baisse de 173,4 tonnes au quatrième trimestre 2016.

Sur ce dernier trimestre de 2017, la demande globale d'or est remontée à 1.095,8 tonnes, en hausse de 6% par rapport

au quatrième trimestre 2016.

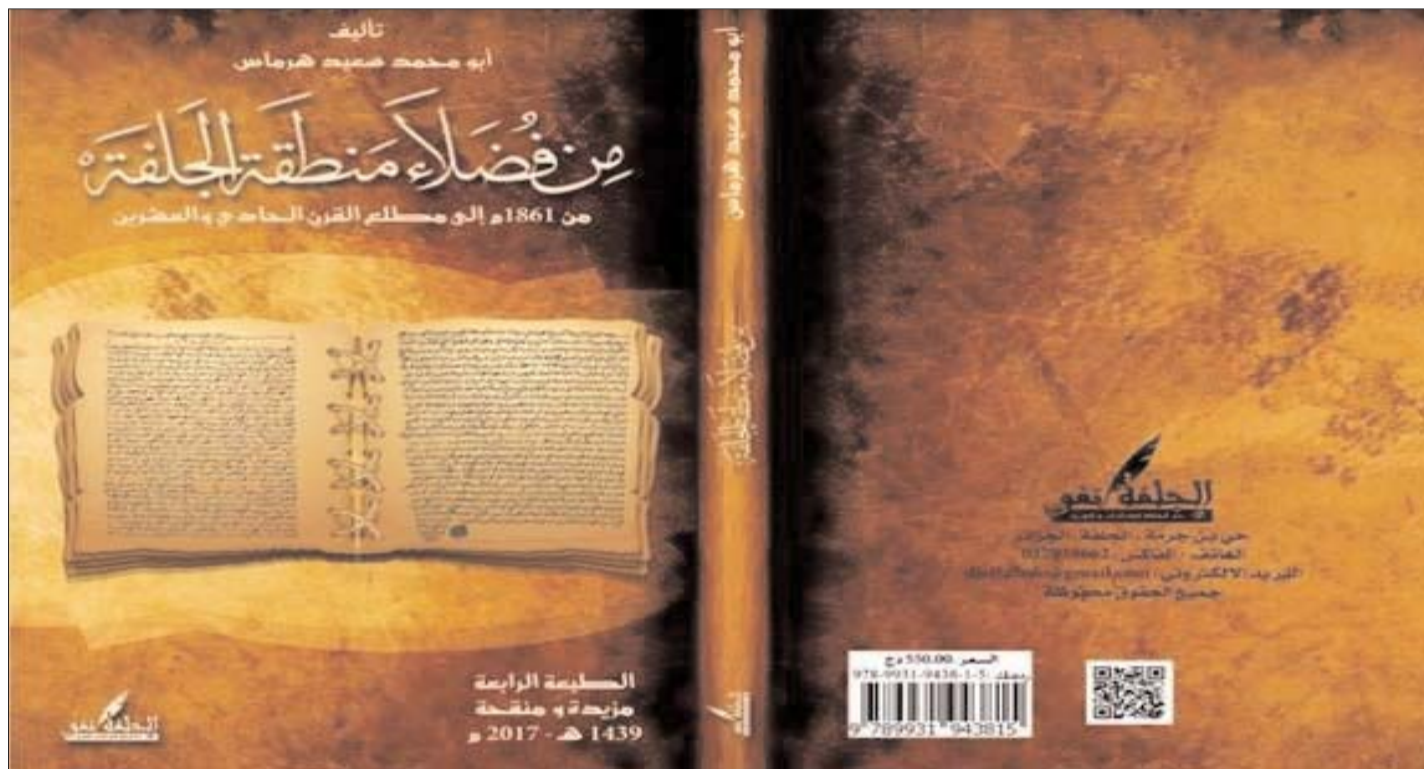
Le secteur de la bijouterie a pour sa part connu une croissance de 4% sur l'année 2017, à 2.135,5 tonnes. Les deux premiers acheteurs, la Chine et l'Inde, ont respectivement grimpé de 3 et de 12%. En 2017, la Chine a connu une demande de 646,9 tonnes de bijouterie (+3%) alors que l'Inde a connu une demande de 562,7 tonnes.

Y. L.

Min Foudhalaa Mintakate El Djelfa

Hommage à d'éminents hommes ayant marqué leur temps

Un ouvrage *Min Foudhalaa Mintakate El Djelfa* (Des hommes éminents de la région de Djelfa) vient d'être publié par la maison d'édition et de distribution Djelfa-Infos, dans une nouvelle mouture (4^{ème}) revue et augmentée, mettant en exergue d'éminents hommes et savants ayant marqué de leur empreinte la société djelfie, particulièrement en matière d'enseignement du Coran et des sciences théologiques.



Ce livre, un hommage à nombre d'hommes éminents de Djelfa, est l'oeuvre du chercheur et écrivain autodidacte, Abou Mohamed Saïd Hermass, un enfant de la région qui a réalisé une compilation de témoignages oraux et écrits à travers 384 pages racontant le parcours, mais surtout les faits et réalisations de 147 personnalités réputées.

Il s'agit de personnalités éminentes de la région de Djelfa ayant vécu durant la période s'étalant de 1861 jusqu'au début du XXI^e siècle, et forts réputés pour leur savoir dans les sciences religieuses et autres, mais surtout pour leur sagesse infinie, leur bonté, leur générosité et leur humanité, des valeurs qui ont perpétué leur souvenir dans les mémoires jusqu'à ce jour, qui en tant que bâtisseur d'une zaouia, dont le rayonnement est toujours d'actualité, qui en tant qu'enseignants du Coran,

Ces hommes, qui font aujourd'hui la fierté de leurs enfants et arrière-petits-enfants, ont été cités dans le livre, dans un ordre alphabétique, à l'exemple des cheikhs Hachi Abderrahmane, Si Amar Mahfoudi, LKadi Cherak Ali, Si Abdelkader Chetti, et Salet El Djabitri (toujours en vie), pour ne citer que ceux-là. C'est armé d'une belle réputation de chercheur clairvoyant et respectueux

de ses aînés auprès des oulemas et universitaires de la région, que l'auteur de cet ouvrage, également employé dans le secteur de l'Éducation, a engagé une collecte minutieuse de toutes les informations disponibles sur les personnalités citées dans le livre, quelquefois même au prix de «longs déplacements et multiples voyages» a-t-il assuré, mais pour lui, l'enjeu en valait la chandelle, le but visé étant «la préservation de la mémoire collective». Mais ce n'est pas là toute la finalité du projet d'Abou Mohamed Saïd Hermass, car cet auteur autodidacte s'intéresse, également, à l'art de la traduction et aux traductions des oulemas et cheikhs du domaine, à l'exemple de l'imam Adhahabi. Sachant que la première édition de *Min Foudhalaa Mintakate El Djelfa* comportait déjà des traductions de 121 personnalités éminentes de la région.

Une première édition que l'auteur, dans son désir de perfectionnement et d'enrichissement, a «revue et augmentée» par deux fois, avant d'arriver à cette 4^{ème} édition, dans laquelle il a réuni les noms et parcours d'éminents spécialistes en traduction, ainsi que leur legs à la postérité pour ceux décédés, tout en incluant d'autres noms de personnalités encore vivantes.

Une seule constante réunit toutes les personnalités citées dans cet ouvrage,

selon son auteur, qui affirme s'être fixé pour règle de ne nommer que des hommes dont l'apport a été prouvé dans l'un des domaines suivants : l'enseignement coranique, les écrits scientifiques et l'activisme dans le secteur des zaouias.

«Outre les difficultés rencontrées dans la collecte d'informations, j'ai également essuyé des critiques de la part de certaines parties, au motif que je n'ai pas cité certains noms dans mon livre» a déploré Abou Mohamed Saïd Hermass, avant de souligner que cette 4^{ème} édition se voulait «aussi exhaustive et objective que possible, dans la mesure des informations et témoignages sûres et vérifiés dont je disposais», a-t-il néanmoins admis, estimant que la «liste demeurera toujours ouverte dans ce domaine et qu'elle ne sera jamais fermée».

Outre ce livre, l'auteur a, à son actif, d'autres ouvrages connus, à l'instar de *Takmilate Ouafayate* (Complément nécrologique), *Tadhkir El Oukalaa Bi Massail Sunna Inda Aloulamaa* (Rappel des sages sur les questions de la sunna chez les oulemas) et *Tabakate Al Malikia Aldjairiyine Khilala Elmiaa El Hidjria Al Akhira* (Généralités de malékites algériens durant le dernier siècle de l'Hégire).

Dans ce dernier ouvrage, l'auteur a fait une collecte de toutes les traductions des

jurisconsultes algériens du rite malekite entre 1317 et 1421, en les divisant en quatre classes, la première portant le nom de l'imam Abdelkader El Medjani, alors que la 2^{ème} a été classée sous le nom de l'imam Abdelhamid Ben Badis, et la 3^{ème} sous Abdelatif Soltani. La 4^{ème} partie du livre comporte tous les noms des personnalités de la 3^{ème} génération qui sont toujours en vie.

R. C.

Salon national du livre d'El Oued Participation de 16 maisons d'édition

Au moins 16 maisons d'édition prennent part au Salon national du livre qui se poursuit depuis lundi à la Maison de la culture Mohamed Lamine Lamoudi à El Oued.

Placée sous le slogan «Un livre dans ma vie», ce salon totalise environ 20 000 titres de divers genres, dont le roman, le conte, la poésie, l'histoire, le développement humain et les livres pour enfants.

Des conférences sont également animées, à l'occasion, par une pléiade d'enseignants et de chercheurs sur différents thèmes en rapport direct avec les intérêts du lecteur, notamment la glorieuse guerre de Libération nationale, les alternatives pour l'économie algérienne, en plus des mécanismes de changement social et d'autres thèmes culturels et économiques, selon les organisateurs.

Cette manifestation culturelle englobe aussi des cycles de formation sur le calcul mental au profit des élèves en vue de contribuer à l'amélioration de leurs capacités en la matière, en plus d'une séance de vente-dédicace pour une trentaine d'écrivains, a-t-on fait savoir. La 1^{ère} édition de ce Salon national du livre, qu'abrite la Maison de la culture Mohamed Lamine Lamoudi jusqu'au 17 février courant est organisée en collaboration avec diverses institutions publiques, à l'instar des directions locales de la culture, de l'éducation et du tourisme.

Reda A.

Lors d'un spectacle de danse à Bouira

Une troupe chinoise de Guangxi émerveille le public

Le public bouiri a été émerveillé lundi soir par d'impressionnants spectacles de danse exécutés par la troupe artistique chinoise de Guangxi, qui s'est produite à la grande salle de la Maison de la culture Ali Zaâmoum de Bouira dans le cadre des échanges culturels, célébrant le 60^{ème} anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre l'Algérie et la Chine.

C'est dans une salle archicomble que les éléments de la troupe de danse chinoise ont pu se produire et présenter avec

finesse leurs spectacles de danse traduits par une série de mouvements acrobatiques et de gymnastique, subjuguant ainsi le public et les familles bouiries venus en masse pour assister à la soirée.

Vêtus de leurs habits traditionnels représentant la diversité culturelle de leur pays, les 15 jeunes femmes formant la troupe chinoise de Guanxi ont réussi à être en parfaite harmonie entre elles sous les sons de douces mélodies chinoises puisées du patrimoine culturel de la province autonome de Guangxi.

Le nombreux public applaudissait à tout rompre à chaque fin de spectacle saluant ainsi la troupe chinoise pour sa création artistique présentée pour la première fois dans la wilaya de Bouira. Outre la danse, des chanteurs et chanteuses chinois ont saisi cette occasion pour interpréter des tubes musicaux ancestraux chinois, ainsi que quelques chansons du chaâbi algérien comme celle de *Chehilet Laâyani*, écrite par le poète Hakim Grami (de Cherchell), et chantée par les vedettes sacrées du chaâbi. Via cette belle chanson chaâ-

bie, la troupe de Guangxi voulait exprimer au grand public présent à Bouira son fort attachement aux relations culturelles et surtout diplomatiques entre la Chine et l'Algérie, dont ils célèbrent le 60^{ème} anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques bilatérales.

Les relations diplomatiques entre la Chine et l'Algérie «sont excellentes et nous sommes très contents de partager ces moments artistiques et culturels avec le peuple algérien, ici à Bouira. Nous allons faire d'autres spectacles à

Alger aussi», a souligné Touj Mang Wai, responsable au ministère de la Culture de la province de Guanxi (Chine). «Via ces échanges culturels et diplomatiques, nous voulons transmettre un message d'amitié à tout le peuple algérien», a ajouté le même responsable lors d'un point de presse tenu en marge du spectacle.

La même troupe artistique de Guangxi se produira mardi à 19h à l'Opéra Boualem Bessaïh d'Alger.

H. C.

«PAROLES DE FEMMES»

«Nos douleurs ennuient ceux qu'elles n'attristent pas.»

Diane de Beausacq



FEMMES

ILS ONT DIT :

«La douleur est aussi nécessaire que la mort.»

Voltaire

ACTU-FEMMES Page animée par Tinhinan

Cœur de Pirate explique pourquoi elle «ne pensait plus faire de musique avant un moment»

Cœur de Pirate a failli faire une très longue pause dans sa carrière. A 28 ans, la chanteuse s'est confiée sur ses mois de cauchemar où elle a comblé le vide en buvant.

Après un passage en tant que jurée dans la dernière saison de Nouvelle Star, Cœur de Pirate reprend sa carrière en main avec un nouvel album. Un véritable miracle pour la chanteuse qui a vécu des mois de cauchemar et qui a révélé au *Parisien* qu'elle «ne pensait plus faire de musique avant un moment». Une incertitude qui fait suite à son interminable tournée à travers le monde, notamment dans des pays où elle était moins connue. Un retour à la case départ très éprouvant pour la maman de la petite Romy, âgée de 5 ans.

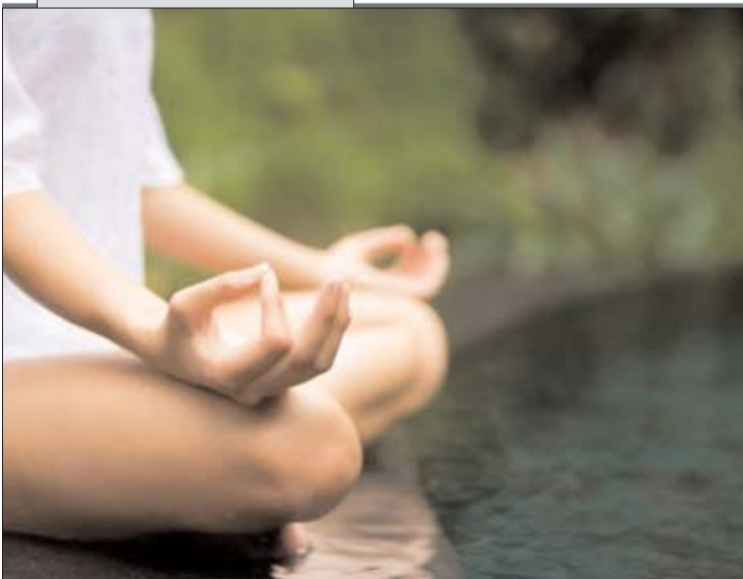
«Tous les concerts reposaient sur moi. Je suis asthmatique et j'ai commencé à faire des pneumonies à répétition. Je devenais parano, j'avais des tocs. J'étais épuisée quand tout ça s'est arrêté», a-t-elle confié au quotidien. Mais cette vie à 200 à l'heure s'est soudainement arrêtée pour Cœur de Pirate, qui a tout à coup connu "un grand vide, très déstabilisant pour elle.

«Je ne savais plus trop quoi faire de ma vie. J'avais écrit une chanson l'an passé et après plus rien. Alors que, d'habitude, ça vient hyper facilement. Il y avait un truc qui n'allait pas. Je me suis mise à boire, je n'étais plus assez présente pour ma fille» a déploré la jeune femme, qui a vu sa «vie personnelle exploser». «Je suis devenue un truc sensationnel au Québec. Ça m'a dégoûtée».

Loin de ses vieux démons, Béatrice Martin de son vrai nom a finalement redressé la tête. Fini l'alcool, la chanteuse a préféré se recentrer sur elle-même et se plonger corps et âme dans la musique. Une thérapie dont avait bien besoin Cœur de Pirate.



MAMAN EST ZEN



Avant d'être mamans, nous sommes des femmes ! Voici un document à imprimer et à accrocher au frigo pour nous rappeler de prendre soin de nous. C'est une priorité !

TU NE SAUTERAS PAS DE REPAS !

Si on croit sauver du temps en ne mangeant que sur le pouce, on se trompe. En fait, on gagne des minutes sur le moment, mais on sera tellement moins efficace au milieu de l'après-midi.

TU DORMIRAS !

Rien ne sert de dormir 12 heures de suite. On essaie de respecter notre rythme de sommeil. On essaie les siestes le week-ends ou quand bébé dort durant notre congé de maternité.

TU BOUGERAS !

Faire de l'exercice permet d'évacuer nos tensions. On se trouve une activité qui nous libérera l'esprit et nous redonnera de l'entrain.

TU LÂCHERAS PRISE !

Finis les phrases comme «J'aime mieux le faire moi-même...» On laisse notre conjoint plier le linge même

Les recommandations

si ce n'est pas tout à fait selon nos standards et on profite de cette «libération» de tâches pour faire autre chose. Finalement, on lâche prise sur des choses anodines pour pouvoir se concentrer sur ce qui importe réellement.

TU DIRAS «NON» POUR MIEUX TE DIRE «OUI» À TOI-MÊME

Ainsi, on fait davantage des choses qui nous plaisent et non seulement de choses qu'on est «obligé» de faire.

TU T'ENTOURERAS !

Avoir un réseau familial ou d'amis sur lequel on peut compter en cas de besoin. Savoir que l'on n'est pas seule et être capable de demander de l'aide nous soulage.

TU TE DIVERTIRAS !

On aime les films comiques ? On se réserve une soirée à écouter de vieux films qui font décrocher la mâchoire. On aime les jeux de société ? On invite des amis et on enchaîne les parties pendant que les enfants s'amusent.

TU TE DONNERAS LE DROIT À L'IMPERFECTION !

On s'en demande beaucoup. Beaucoup trop. Personne n'est pire juge envers soi que nous-mêmes ! Alors, on met la pédale douce à tous nos désirs de perfection. On veut quoi réellement ? Être bien dans sa

peau ou être parfait ?

TU T'ACCORDERAS DU TEMPS !

Pour être belle, pour penser, pour prendre une pause, pour te changer les idées, pour aller prendre un café avec une amie, etc. On est prête à tout même à rallonger nos journées pour nos enfants, notre conjoint, nos amis et notre famille, mais se donne-t-on le temps de faire des choses qui nous plaisent. On se donne 15 minutes de temps pour

soi. Et on augmente la dose graduellement !

TU TE CONNAÎTRAS MIEUX !

On essaie de faire un bilan de nos journées. Si on sait qu'on est plus productive en matinée, on en profite donc pour faire les tâches les plus ardues durant cette période. On cible les moments où le coup de barre nous guette et on le déjoue en s'offrant une pause ou en s'occupant à quelque chose qu'on aime.

BEAUTÉ

Les vitamines donnent une belle peau

Les vitamines sont souvent introduites en cosmétique, ce n'est pas un hasard... La peau subit des agressions qui produisent les radicaux libres, responsables, entre autres, du vieillissement cutané.

Mais les vitamines E (huiles végétales) et C (fruits et légumes), antioxydants naturels, les piègent. La vitamine E améliore aussi l'hydratation et le transport des nutriments vers la peau. Avec l'âge, le renouvellement cellulaire de la peau diminue : l'épiderme s'amincit. La vitamine A (foie, épinards, carottes crues) régularise l'épaisseur de la peau et lui permet de rester souple et jeune. Au niveau du derme, elle

augmente la synthèse de protéines et de fibres de collagène, améliorant son élasticité, atténuant les rides.

La vitamine B5 (acide pantothénique), présente dans tous les aliments (abats, œufs, viandes, poissons, légumes secs et céréales), indispensable à la préservation et à la réparation des cellules, participe aussi à son hydratation et sa souplesse. La vitamine B6 (germe de blé, abats, viandes, poissons, légumes) aide les peaux grasses ou les acnés peu sévères, car elle diminue la sécrétion de sébum. Le bêta-carotène, enfin, est précurseur de la vitamine A.



Les DÉBATS

Quotidien national d'information

Edité par la SARL MAHMOUDI INFO

Le fondateur
Abderrahmane Mahmoudi

• Directrice de la publication / Gérante Naima MAHMOUDI •

• Direction-Administration 2, boulevard Mohamed V, Alger. Tél. : 021.63.45.42 -

Fax : 021.63.45.13 - Service Publicité : 021.63.42.65 • Email : Lesdebats@hotmail.com •

Web : <http://www.lesdebats.com> • Impression SIA • Publicité ANEP 1, avenue Pasteur, Alger, Tél. : 021.73.30.43

SPORTS



Leicester City Thorgan Hazard pour remplacer Mahrez

■ Leicester City (Premier league anglaise de football) a jeté son dévolu sur l'ailier international belge du Borussia Dortmund M'Nchengladbach (Allemagne) Thorgan Hazard pour remplacer le milieu international algérien Riyad Mahrez, sur le départ l'été prochain, rapporte ce lundi la presse allemande. Hazard joue dans le même registre que Mahrez au sein de son club allemand, comme un ailier gauche qui peut également se déplacer au centre. Il a marqué sept buts en 21 matchs en Bundesliga cette saison. Leicester a rejeté cet hiver quatre offres parvenues à Mahrez (26 ans) de l'actuel leader de Premier league Manchester City, dont la dernière a été estimée à 74 millions d'euros en plus d'un joueur qui devait être inclus dans l'opération. Selon le tabloïd anglais The Sun, les «Citizens» vont revenir à la charge l'été prochain pour tenter d'engager les services du N.7 de l'équipe nationale, auteur 8 buts et 7 passes décisive depuis le début de la saison. Le joueur «déprimé» suite à son transfert avorté à Manchester, n'a plus donné signe de vie depuis une semaine et a déjà raté les deux derniers matchs des «Foxes» en déplacement à Everton (défaite 2-1) et à domicile face à Swansea (1-1).

Ligue 1 Mobilis (19^e journée) USMA-USMBA domicilié au stade 5-juillet

■ Le match USM Alger - USM Bel-Abbès comptant pour la 19^e journée du championnat de Ligue 1 se jouera vendredi au stade olympique 5-juillet d'Alger (17h00), au lieu d'Omar-Hamadi (ex-Bologhine), a annoncé lundi la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site. Le changement de domiciliation a été effectué «à la demande de l'USMA», précise la même source. Au terme de la 18^e journée, l'USMA occupe la 2^e place au classement avec 30 points, en compagnie du MC Alger et de la JS Saoura, alors que l'USMBA occupe la 9^e position avec 20 points, conjointement avec l'Olympique Médéa. Cette 19^e journée débutera mardi avec au menu trois rencontres : Olympique Médéa - MC Alger (15h00), JS Saoura - ES Sétif (17h00) et CR Belouizdad - US Biskra (18h00). La LFP a avancé ces trois rencontres au 6 février en raison de l'engagement du MCA, du CRB et de l'ESS au tour préliminaire des deux compétitions interclubs de la Confédération africaine de football. L'ESS et le MCA prendront part à la Ligue des champions alors que le Chabab participera à la Coupe de la Confédération. L'USM Alger, l'autre représentant algérien en Coupe de la Confédération, est exempté du tour préliminaire, prévu entre le 9 et le 11 février. Les autres rencontres de la 19^e journée du championnat de Ligue 1 se joueront vendredi et samedi.

JS Kabylie

Saâdi ne jure que par la victoire



Le coach de la JS Kabylie, Nouredine Saâdi, subit une très grosse pression ces derniers jours, en raison de la situation que traverse son équipe qui se retrouve plus que jamais menacée de relégation en Ligue II. Collectionnant les contreperformances que ce soit à domicile ou à l'extérieur de ses bases, le club kabyle est dans une situation qui fait qu'elle ne peut plus se permettre un autre échec qui compliquerait plus sa situation d'autant plus que l'équipe flirt avec les dernières places du classement général. Appelés à donner la réplique au Nasr d'Hussein-Dey lors de la prochaine journée, samedi 10 février, les Canaris se doivent de

l'emporter pour s'en sortir et quitter la zone des reléguables, même s'ils savent que leur mission ne sera pas de tout repos. Il leur faudra, en effet, se sacrifier pour s'en sortir, sachant que l'adversaire ne sera pas facile à manier, lui qui joue les premiers rôles et qui souhaite donc enregistrer un excellent résultat pour se rapprocher plus du peloton de tête. La rencontre se déroulant à huis clos, la JSK sera dans une situation difficile, puisque les deux formations partent avec les faveurs du pronostic. Le driver des Jaune et Vert sait ce qui l'attend lors de cette empoignade et reste déterminé à réaliser un retour en force à partir de ce match. Il dira, d'ailleurs, qu'il a eu une dis-

cussion franche avec ses joueurs auxquels il a demandé de se sacrifier. «Vous devriez être des guerriers sur le terrain», leur-a-t-il lancé tout en leur expliquant qu'ils doivent se ressaisir quoi qu'il leur en coûte surtout que la situation de l'équipe se complique de plus en plus et qu'il faudra donc rester sur la lancée de la qualification en Coupe d'Algérie après que ses poulains avaient arraché le ticket de la qualification face au CRBDB. Il leur demandera de rester concentrés sur leur sujet et ne pas dévier lors de cette empoignade qui reste très importante pour les gars du Djurdjura.

Imad M.

Lutte/Championnats d'Afrique (cadets, juniors et seniors)

46 athlètes algériens présents à Port Harcourt

■ Quarante-six athlètes des sélections algériennes des luttes associées cadets, juniors et seniors (garçons et filles) prendront part du 7 au 11 février à Port Harcourt (Nigéria) aux championnats d'Afrique de lutte, a appris l'APS lundi auprès de la Fédération algérienne des luttes associées (FALA). Forte d'une délégation de 63 personnes représentant l'encadrement technique, médical et arbitres, les sélections algériennes, scindées en huit groupes, a commencé à rallier la ville nigérienne de Port Harcourt à partir de dimanche. L'Algérie sera représentée à ce rendez-vous

africain par 15 athlètes seniors (8 Gréco-romaine, 4 en lutte libre) dont trois dames, 13 athlètes chez les juniors garçons (4 Gréco-romaine, 5 en lutte libre) et quatre filles, 18 chez les cadets (6 Gréco-romaine, 7 en lutte libre) et six filles. Les sélections algériennes seront conduites par les staffs techniques composés des entraîneurs: le Roumain Rusu Dumitru Cornel, Benjedaa Mazouz, Aoune Fayçal, Salim Chami, Benrahmoun Mohamed, Messaoud Zeghdane, Naanaa Abderrahmane et Boukrif Moufida. Pour le directeur des équipes nationales (DEN),

Idriss Haoues, les sélections algériennes comptent arracher le maximum de médailles à travers leur participation au rendez-vous de Port Harcourt, un événement très important pour l'instance fédérale. «Ce rendez-vous africain sera marqué par une concurrence très rude de la part des Egyptiens et Tunisiens en lutte gréco-romaine et bien sur les Nigériens en lutte libre, mais notre premier objectif majeur est d'arracher le maximum de médailles, ce qui est logique pour l'Algérie qui a toujours joué les premiers rôles», a déclaré Idriss Haoues.

Coupe du monde de fleuret féminin

Bernaoui : "L'étape d'Alger occupe une place importante..."

■ Le président de la Fédération algérienne d'escrime (FAE), Raouf Bernaoui, a estimé que l'étape d'Alger de la Coupe du monde de fleuret féminin, dont la 5^e édition a pris fin dimanche à la salle Harcha, occupait désormais une place "majeure" dans le calendrier de la Fédération internationale de la discipline (FIE). «Nous avons réussi l'organisation de cette étape sur tous les plans et nous avons fourni le matériel qu'on trouve lors des jeux Olympiques. Ce rendez-vous est devenu important dans le calendrier de l'instance mondiale, de l'aveu même de son chargé de la communication qui a jugé qu'il était parmi les plus réussis depuis l'entame de la saison. Il faut que vous sachiez aussi que nous avons battu samedi le record de visionnage en direct (live streaming) sur le site web de la Fédération internationale», a indiqué Bernaoui. «La réussi-

te est tout à fait normal pour un pays comme l'Algérie qui dispose de plusieurs infrastructures capables d'accueillir de tels événements comme la salle Harcha, construite il y a 40 ans de cela», a ajouté le patron de l'instance fédérale. Selon la même source, cette échéance a des retombées financières importantes pour l'Algérie et la FAE. «L'étape d'Alger est importante sur le plan financier pour l'instance fédérale et l'Algérie car les participants n'ont pas de prise en charge et paient l'hébergement et le transport. Aussi, ils doivent s'acquitter de la somme de 60 euros pour chaque escrimeur engagé dans les épreuves individuelles et 400 euros pour chaque sélection engagée dans les épreuves par équipes, ce qui représente les frais de participation. C'est pour cette raison que nous sommes bénéficiaires sur tous les plans», a précisé Bernaoui. Sur le volet tech-

nique, il a estimé que cette étape de Coupe du monde a permis aux Algériennes de se frotter à des joueuses de classe mondiale. «Notre élimination dès la phase de groupes n'est pas une surprise vu les moyens dont nos adversaires disposent par rapport aux nôtres. Cette compétition regroupe les meilleures escrimeuses au monde qui sont des médaillées aux Mondiaux et jeux Olympiques. C'est difficile pour nous de rivaliser avec elles à ce stade de la compétition. Franchement, je suis très satisfait du niveau technique montré par nos jeunes joueuses depuis l'entame de la compétition. Par exemple, Mebarki a gagné un match face à une Sud-Coréenne et ce n'était pas facile devant une escrimeuse qui représentait une nation habituée des podiums lors des rendez-vous mondiaux», s'est-il félicité. En individuel, le dernier mot était revenu

samedi à l'Italienne Alice Volpi (N.2 mondiale), vainqueur de sa compatriote Erica Cipressa sur le score de 15 touches à 6. Les huit escrimeuses algériennes engagées dans cette échéance avaient été éliminées vendredi dès la phase de groupes. Dans l'épreuve "par équipes", la sélection algérienne d'escrime a terminé dimanche à la 16^e et dernière place du classement. Au premier tour du tableau des 16, les Algériennes Yasmine Tantast, Meriem Mebarki, Sonia Zeboudj et Narimene Elhaouari ont logiquement perdu face à la sélection italienne (45-16). Lors des matchs de classement, elles se sont inclinées respectivement face à la Hongrie (45-10), à l'Argentine (45-20) et enfin à la Suède (45-27) pour terminer à l'ultime rang. Outre l'Algérie, pays hôte, 24 autres nations ont pris part à cette étape.

Attentat contre le Palais du gouvernement en 2007

Report du nouveau procès des inculpés

Le tribunal criminel près la cour d'Alger a reporté à la prochaine session criminelle le nouveau procès des inculpés dans l'affaire de l'attentat qui avait ciblé, le 11 avril 2007, le Palais du gouvernement et ce, après avoir constaté qu'un des juges a fait partie de la composante du tribunal ayant prononcé en 2012 un jugement pénal à l'encontre des prévenus, a-t-on appris mardi de la cour d'Alger. La Cour suprême avait déclaré recevable le pourvoi en cassation interjeté par les accusés et le parquet contre le jugement rendu en 2012 par le tribunal criminel d'Alger à l'encontre des accusés et avait annulé le verdict et renvoyé les parties devant la même juridiction pour y être jugés avec «une nouvelle composante». Lundi et après achèvement de toutes les procédures pénales, à savoir la lecture de l'arrêt de renvoi, l'audition des accusés et des réquisitions du parquet, les plaidoiries des avocats et l'entrée en délibération, le Tribunal criminel a décidé, à 20h, de reporter le procès après avoir constaté qu'un des juges composant le tribunal criminel chargé de réexaminer l'affaire faisait déjà partie de la composante du tribunal ayant prononcé le verdict en 2012, ce qui est formellement interdit par la loi.

Pour rappel, 18 individus dont neuf en fuite, parmi eux Abdelmalek Droukdel, sont poursuivis dans cette affaire criminelle qui avait fait 20 morts et 222 blessés. Selon l'arrêt de renvoi, les mis en cause appartiennent à un groupe terroriste activant dans la région de Thénia (wilaya de Boumerdès) relevant de l'organisation terroriste Al Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi). L'attentat à l'explosif contre le Palais du gouvernement avait été perpétré simultanément avec un autre attentat contre le siège de la Sûreté urbaine de Bab Ezzouar (Est d'Alger).

T. L.

RASD

Le nouveau Premier ministre prend officiellement ses fonctions

Le nouveau Premier ministre de la République arabe sahraouie démocratique (Rasd), Mohamed El Ouali Akeik, a pris officiellement ses fonctions à la tête du gouvernement, au cours d'une cérémonie de passation de pouvoir avec son prédécesseur, Abdelkader Taleb Omar, a rapporté mardi l'agence de presse sahraouie (SPS). Le Premier ministre sortant, Abdelkader Taleb Omar, a, à la même occasion, exprimé ses félicitations à son successeur, saluant ses compétences et son expérience durant la lutte de libération à travers les fonctions et les responsabilités qu'il avait assumé au sein des institutions de la République arabe sahraouie démocratique (Rasd).

M. Taleb Omar a souligné que «ce remaniement s'inscrit dans le cadre de nouvelles méthodes, afin de redoubler d'efforts supplémentaires pour resserrer les rangs en vue d'aboutir aux aspirations du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance». Pour sa part, le nouveau chef de l'exécutif sahraoui a salué l'expérience de son prédécesseur qui a occupé de nombreux postes au sein de l'organisation politique et dans le domaine de l'administration nationale de l'Etat sahraoui. Le président sahraoui, Secrétaire général du Front Polisario, Ibrahim Ghali a nommé dimanche, Mohamed El Ouali Akeik premier ministre du gouvernement sahraoui, «conformément aux prérogatives constitutionnelles, notamment les articles 53 et 58 de la Constitution de la Rasd».

R. I.

GHIR HAK

radje07@yahoo.fr

LE TERRORISME ROUTIER CONTINUE DE SEVIR



Hydrocarbures

Sonatrach dément tout projet de cession de ses parts à des partenaires



La compagnie nationale Sonatrach a démenti l'information relayée dans certains médias selon laquelle elle serait en discussions avec des partenaires pour céder des parts et changer le contrôle de certaines de ses filiales.

«Suite à l'entretien accordé lundi par le vice-président Activité Exploration et Production de Sonatrach, Salah Mekmouche, à une émission de la radio nationale, Sonatrach dément formellement l'information relayée dans certains médias selon laquelle Sonatrach serait en discussions avec des partenaires pour céder des parts

de l'entreprise ainsi que le changement de contrôle de certaines de ses filiales», précise hier le groupe pétrolier national dans un communiqué. A ce propos, Sonatrach indique qu'en relation avec la question relative à la décision de certains partenaires de quitter l'Algérie, «le vice-président exploration et production a précisé que plusieurs opportunités de coopération étaient en cours de discussions avec des partenaires déjà présents en Algérie ou avec de nouveaux partenaires». Le communiqué ajoute que le même responsable a précisé que «Sonatrach continue à

exploiter son domaine minier avec ses partenaires historiques et reste favorable à construire de nouveaux partenariats avec des sociétés activant dans le domaine pétrolier déjà pré-qualifiées par Alnaft».

Dans ce sens, le communiqué souligne que «les questions relatives à l'ouverture du capital de l'entreprise, de cession d'actions dans les filiales ou de modification de la règle 51/49%, n'ont jamais été évoquées dans l'entretien accordé par le vice-président Activité Exploration et Production à cette chaîne de la Radio nationale».

G. K.

Accidents de la route

19 morts en une semaine

Dix-neuf personnes ont trouvé la mort et 950 autres ont été blessées dans plusieurs accidents de la circulation survenus durant la période du 28 janvier au 3 février à travers le territoire national, selon un bilan de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Aïn Defla avec deux personnes décédées et 46 autres blessées, suite à 23 accidents de la route, précise la même source.

Par ailleurs, les secours de la Protection civile ont effectué 808 interventions pour procéder à l'extinction de 519 incendies urbains, industriels et autres.

Il a été effectué aussi, 4 972 interventions durant la même période pour l'exécution de 4 410 opérations d'assistance aux personnes en danger et opérations diverses, ajoute le même communiqué.

L. Y.

ACTU...

Lutte antiterroriste

Deux grenades détruites à Batna

Deux grenades ont été détruites lundi à Batna par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), indique hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert et détruit le 5 février 2018, deux grenades à Batna (5^e Région militaire)», précise la même source.

Par ailleurs, et dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements combinés de l'Armée nationale populaire, en coordination avec les services des Douanes, ont appréhendé, lors de deux opérations distinctes, menées à Relizane et Mascara (2^e RM), trois narcotrafiquants en possession de 8 kg de kif traité, tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale «ont saisi 9 977 unités de différentes boissons à Relizane, Tيارت (2^e RM), El Oued et Biskra (4^e RM).

R. B.

Zone industrielle de Skikda

Condamnation de neuf travailleurs à la prison pour vol

Le tribunal criminel d'appel auprès de la cour de Skikda a condamné lundi, neuf anciens travailleurs dans la zone industrielle de Skikda à des peines de 4 et 5 ans de prison pour «association de malfaiteurs et vol qualifié».

La genèse de l'affaire remonte, selon l'arrêt de renvoi, au 5 mars 2013, après le vol, dans un magasin de la Société nationale de montage de plaques en acier relevant de la zone industrielle, d'équipements très demandés et très coûteux, a-t-on souligné, précisant que les plaques en acier volées ont été acheminées dans deux camions.

Les investigations menées par la police judiciaire de la brigade de recherche de la Gendarmerie nationale ont permis l'identification des camions utilisés dans l'opération de vol, a-t-on souligné, précisant que les enquêteurs ont pu identifier les coupables et remonter la piste de ce trafic en exploitant le contenu des caméras de la zone industrielle.

M. Y.

Constantine

Saisie de 650 comprimés de psychotropes

Au moins 650 comprimés de psychotropes ont été saisis à l'aéroport international Mohamed-Boudiaf de Constantine dans deux opérations distinctes effectuées par les services des Douanes algériennes, a-t-on appris lundi des responsables de ce corps constitué.

La marchandise prohibée a été découverte dans les bagages de deux voyageurs en provenance de France, dont le premier venant de Paris avait été appréhendé vendredi soir en possession de 450 comprimés de psychotropes et des flacons de liquide classé hallucinogènes, a souligné la même source. Un autre individu en provenance de Mulhouse (France) qui tentait de faire introduire 200 comprimés de psychotropes a été arrêté dimanche lors du traitement des passagers.

Les individus impliqués, âgés de 44 et 49 ans, sont originaires de Constantine et de M'sila, a-t-on précisé de même source. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité compétents pour déterminer l'étendu de ce trafic (sept opérations de saisie de psychotropes effectuées par les Douanes à l'aéroport de Constantine depuis début 2018), a rappelé la même source.

M. Y.